



MULHOUSE ALSACE
AGGLOMÉRATION

PÔLE FINANCES
ET SERVICES À LA POPULATION
Direction Des Finances

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

068-200066009-20250324-2567C-2025-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/04/2025

Publication : 03/04/2025

CERTIFIÉ CONFORME Acte exécutoire le 3 avril 2025 Le Président



**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
MULHOUSE ALSACE AGGLOMÉRATION**

Sous la présidence de Fabian JORDAN
Président

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION
Séance du 24 mars 2025

83 élus présents (104 en exercice, 17 procurations)

M. Jean-Luc SCHILDKNECHT est désigné secrétaire de séance.

BUDGET ANNEXE ZAE AMÉLIE IV : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025
(7.1.1/2567C)

Le projet de budget primitif 2025 du budget annexe de la zone d'activité Amélie IV, élaboré selon l'instruction comptable M57, est arrêté en dépenses et en recettes au montant de 9 785 000 € et se décompose de la manière suivante :

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	4 892 500	4 892 500
Dépenses ou recettes réelles	4 892 500	0
Dépenses ou recettes d'ordre	0	4 892 500
Section d'investissement	4 892 500	4 892 500
Dépenses ou recettes réelles	0	4 892 500
Dépenses ou recettes d'ordre	4 892 500	0
Budget total	9 785 000	9 785 000

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Agglomération :

- adopte par nature et par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, le budget primitif du budget annexe ZAE Amélie IV de 2025,
- autorise M. le Président à opérer des virements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites de 7,5% pour la section de fonctionnement et de 7,5% pour la section d'investissement.

PJ : (2)

- budget primitif 2025
- rapport de présentation

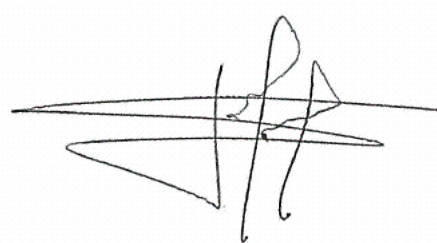
La délibération est votée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Le secrétaire de séance

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'J. Schildknecht', with a stylized flourish at the end.

Jean-Luc SCHILDKNECHT

Le Président

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'F. Jordan', with a large, stylized 'F' and a horizontal line crossing through it.

Fabian JORDAN

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**COMMUNAUTÉ D AGGLOMÉRATION : MULHOUSE ALSACE
AGGLOMERATION (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 20006600900081

POSTE COMPTABLE : RESP COMPTABLE SGC MULHOUSE

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : ZA AMELIE4 (3)

ANNEE 2025

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	29
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	30
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	32
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	35
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	37

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	Sans Objet
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet

C - Annexes budgétaires

C1.1 - Equilibre budgétaire	39
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	40
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	41

D - Autres éléments d'information

D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet

V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures	42
--------------------------	----

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.



Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	
3	Dépenses d'équipement brut / population	
4	Encours de dette / population (2) (3)	
5	DGF / population	
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7,5 %
- Investissement : 7,5 %

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	0,00	0,00	0,00	A1 0,00
Investissement	0,00	0,00	(3) 0,00	A2 0,00
Fonctionnement	0,00	0,00	(4) 0,00	A3 0,00

	RESTES A REALISER N-1		
	Dépenses	Recettes	Solde (B)
TOTAL des RAR	I + II 0,00	III + IV 0,00	B1 0,00
Investissement	I 0,00	III 0,00	B2 0,00
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3 0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	0,00
Investissement	A2 + B2	0,00
Fonctionnement	A3 + B3	0,00

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS	A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	4 892 500,00	4 892 500,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		4 892 500,00	4 892 500,00
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	4 892 500,00	4 892 500,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		4 892 500,00	4 892 500,00
TOTAL DU BUDGET (4)		9 785 000,00	9 785 000,00

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
---	------------	-------------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
PRESENTATION DES AE VOTEES		B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
---	------------	-------------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		4 892 500,00	4 892 500,00	4 892 500,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00		4 892 500,00	4 892 500,00	4 892 500,00

TOTAL	0,00	0,00	4 892 500,00	4 892 500,00	4 892 500,00
--------------	-------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 892 500,00
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	4 892 500,00	4 892 500,00	4 892 500,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	4 892 500,00	4 892 500,00	4 892 500,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		0,00	0,00	4 892 500,00	4 892 500,00	4 892 500,00

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	0,00	0,00	4 892 500,00	4 892 500,00	4 892 500,00
--------------	-------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 892 500,00
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)**

-4 892 500,00

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	0,00	0,00	4 892 500,00	4 892 500,00	4 892 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		0,00	0,00	4 892 500,00	4 892 500,00	4 892 500,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		0,00	0,00	4 892 500,00	4 892 500,00	4 892 500,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	0,00	0,00	4 892 500,00	4 892 500,00	4 892 500,00
--------------	-------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 892 500,00
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		4 892 500,00	4 892 500,00	4 892 500,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		4 892 500,00	4 892 500,00	4 892 500,00

TOTAL	0,00	0,00	4 892 500,00	4 892 500,00	4 892 500,00
--------------	-------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 892 500,00
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	-4 892 500,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	----------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3) (5)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		4 892 500,00	4 892 500,00
198 Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total	0,00	4 892 500,00	4 892 500,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 892 500,00
---	---------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011 Charges à caractère général (9)	4 892 500,00		4 892 500,00
012 Charges de personnel et frais assimilés (9)	0,00		0,00
014 Atténuations de produits	0,00		0,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	0,00	0,00	0,00
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66 Charges financières	0,00	0,00	0,00
67 Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68 Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	0,00	0,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023 Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total	4 892 500,00	0,00	4 892 500,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 892 500,00
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Hors chapitres opérations.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	4 892 500,00	0,00	4 892 500,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total	4 892 500,00	0,00	4 892 500,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00
---------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 892 500,00
---	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013 Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00		0,00
71 Production stockée (ou déstockage)		4 892 500,00	4 892 500,00
72 Production immobilisée		0,00	0,00
73 Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731 Fiscalité locale	0,00		0,00
74 Dotations et participations (8)	0,00		0,00
75 Autres produits de gestion courante (8)	0,00	0,00	0,00
76 Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77 Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78 Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79 Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total	0,00	4 892 500,00	4 892 500,00

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
			+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE			0,00
			=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			4 892 500,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	0,00	0,00	0,00	4 892 500,00	4 892 500,00	0,00	4 892 500,00	4 892 500,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00			4 892 500,00	4 892 500,00		4 892 500,00	4 892 500,00
041 Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	0,00			4 892 500,00	4 892 500,00		4 892 500,00	4 892 500,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	0,00
--	------

Total des dépenses d'investissement cumulées	4 892 500,00
--	--------------

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		0,00	0,00	4 892 500,00	4 892 500,00	4 892 500,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	4 892 500,00	4 892 500,00	4 892 500,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	4 892 500,00	4 892 500,00	4 892 500,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		0,00	0,00	4 892 500,00	4 892 500,00	4 892 500,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		0,00	0,00	0,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	0,00
--	------

Affectation au compte 1068 (8)	0,00
--------------------------------	------

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
Total des recettes d'investissement cumulées					4 892 500,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET								III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE								A1

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		0,00	0,00	0,00	4 892 500,00	4 892 500,00	0,00	4 892 500,00	4 892 500,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00			4 892 500,00	4 892 500,00		4 892 500,00	4 892 500,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (7)	0,00			4 892 500,00	4 892 500,00		4 892 500,00	4 892 500,00
3555	Terrains aménagés	0,00			4 892 500,00	4 892 500,00		4 892 500,00	4 892 500,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00			4 892 500,00	4 892 500,00		4 892 500,00	4 892 500,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	A3

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		0,00	0,00	4 892 500,00	4 892 500,00	4 892 500,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	4 892 500,00	4 892 500,00	4 892 500,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	2 937 500,00	2 937 500,00	2 937 500,00
168741	Dettes - Communes membres du GFP	0,00	0,00	1 955 000,00	1 955 000,00	1 955 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	4 892 500,00	4 892 500,00	4 892 500,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		0,00	0,00	4 892 500,00	4 892 500,00	4 892 500,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		0,00	0,00	0,00	4 892 500,00	4 892 500,00	0,00	4 892 500,00	4 892 500,00
011	Charges à caractère général (3)	0,00	0,00	0,00	4 892 500,00	4 892 500,00	0,00	4 892 500,00	4 892 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		0,00	0,00	0,00	4 892 500,00	4 892 500,00	0,00	4 892 500,00	4 892 500,00
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses réelles		0,00	0,00	0,00	4 892 500,00	4 892 500,00	0,00	4 892 500,00	4 892 500,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00
---------------------------------------	------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	4 892 500,00
---	--------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		0,00	0,00	4 892 500,00	4 892 500,00	4 892 500,00
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00		4 892 500,00	4 892 500,00	4 892 500,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		4 892 500,00	4 892 500,00	4 892 500,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	0,00
--	-------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	4 892 500,00
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET									III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE									B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		0,00	0,00	0,00	4 892 500,00	4 892 500,00	0,00	4 892 500,00	4 892 500,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00	0,00	0,00	4 892 500,00	4 892 500,00	0,00	4 892 500,00	4 892 500,00
6015	Terrains à aménager	0,00	0,00		3 910 000,00	3 910 000,00	0,00	3 910 000,00	3 910 000,00
6045	Achats études et prestations de services	0,00	0,00		513 500,00	513 500,00	0,00	513 500,00	513 500,00
605	Achats de matériel, équip. et travaux	0,00	0,00		100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00
608	Frais sur terrains en cours aménagement	0,00	0,00		364 000,00	364 000,00	0,00	364 000,00	364 000,00
63512	Taxes foncières	0,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		0,00	0,00	0,00	4 892 500,00	4 892 500,00	0,00	4 892 500,00	4 892 500,00
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses réelles		0,00	0,00	0,00	4 892 500,00	4 892 500,00	0,00	4 892 500,00	4 892 500,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE						B2
Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		0,00	0,00	4 892 500,00	4 892 500,00	4 892 500,00
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00		4 892 500,00	4 892 500,00	4 892 500,00
71355	Variat° stocks terrains aménagés	0,00		4 892 500,00	4 892 500,00	4 892 500,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		4 892 500,00	4 892 500,00	4 892 500,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (*RF 042 = DI 040*) (*RF 043 = DF 043*).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	0,00
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	0,00	0,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	0,00	0,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	0,00	0,00

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		0,00	I 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		0,00	III 0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		0,00	0,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 104

Nombre de membres présents : 83 (+17 procurations)

Nombre de suffrages exprimés : 83

VOTES :

Pour : 83 (+17 procurations)

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 18/03/2025

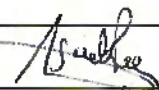
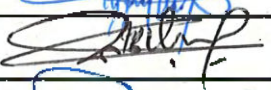
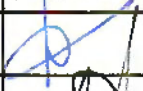
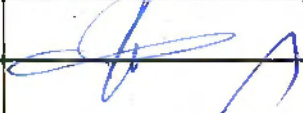
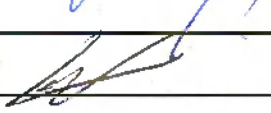
Présenté par le Président de Mulhouse Alsace Agglomération, M. Fabian JORDAN (1),

A Mulhouse, le 24/03/2025

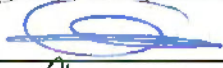
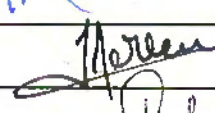
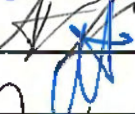
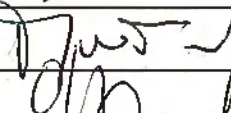
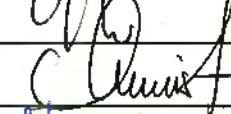
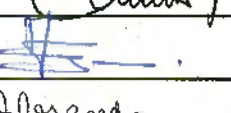
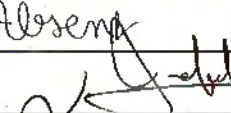
Délibéré par l'assemblée du Conseil d Agglomération de Mulhouse Alsace Agglomération(2), réunie en session

A Mulhouse, le 24/03/2025

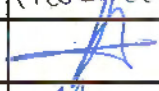
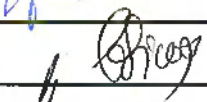
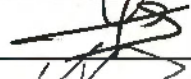
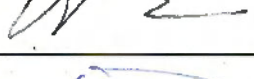
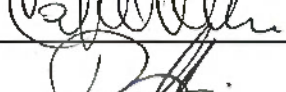
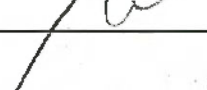
Les membres de l'assemblée délibérante du Conseil d Agglomération de Mulhouse Alsace Agglomération (2),(3).

AGUDO-PEREZ Francine	
BAECHTEL Rachel	
BECHT Olivier	Absent
BEHE Jean-Marie	Proc. à M. BELLONI
BELLONI Thierry	
BERGDOLL Benoit	
BEYAZ Beytullah	
BITSCHENE Christophe	
BLANQUIN Jacques	
BOESCH Nathalie	
BONI DA SILVA Claudine	Proc. à M. JUNG
BOUAMAIED Nour	Proc. à M ^{me} LOISEL
BOUILLÉ Jean-Philippe	Proc. à M. STEGER
BUCHERT Maryvonne	
BUX Daniel	
CAUSER Jean-Yves	Proc. à M. BEYAZ
CHAPATTE Jean-Claude	
CHÉRAY Michel	
COLOM Florian	

V – ARRETE ET SIGNATURES	
ARRETE ET SIGNATURES	V A
CORNEILLE Marie	Proc. à M. NICOLAS
COUCHOT Alain	Proc. à Mme RAPP
D'ORELLI Philippe	Proc. à M. OBERLIN
DHALLENNE Christine	<i>Dhalenne C</i>
DUSSOURD Francis	<i>DM</i>
EHRET Antoine	<i>EHRET</i>
EL HAJJAJI Nadia	Proc. à Mme PAUGAM
ENGASSER Thierry	<i>ENGASSER</i>
FUCHS Gilbert	<i>FUCHS</i>
GERRER Valérie	<i>GERRER</i>
GIRONA André	<i>GIRONA</i>
GODBILLON Isabelle	<i>GODBILLON</i>
GOEPFERT Yves	Proc. à M. JORDAN
GOETZ Anne-Catherine	<i>GOETZ</i>
GOLDSTEIN Danièle	<i>GOLDSTEIN</i>
GREILSAMMER Gérard	<i>GREILSAMMER</i>
GUTH Maurice	Absent
HAGENBACH Vincent	<i>HAGENBACH</i>
HARTMANN Hugues	<i>HARTMANN</i>
HERZOG Michèle	<i>HERZOG</i>
HILLMEYER Francis	<i>HILLMEYER</i>
HOMÉ Antoine	<i>HOMÉ</i>
HOTTINGER Marie	<i>HOTTINGER</i>
JENN Fatima	Proc. à M. SCHULCKNECHT
JORDAN Fabian	<i>JORDAN</i>
JULIEN Jean-Paul	<i>JULIEN</i>
JUNG Alfred	<i>JUNG</i>
KEMPF Pierrette	<i>KEMPF</i>
KRZEMINSKI Frédéric	Absent

V – ARRETE ET SIGNATURES	
ARRETE ET SIGNATURES	
	V
	A
LAUGEL Michel	
LECONTE Alain	
LIERMANN Monique	
LIPP Pierre	
LOGEL Pierre	
LOISEL Corinne	
LUTOLF-CAMORALI Anne-Catherine	
LUTZ Michèle	
MATHIEU-BECHT Catherine	
MEHLEN Josiane	
MENSCH Jean-Claude	
METZGER Henri	
MEYER Véronique	
MIMAUD Danièle	
MINERY Loïc	
MOR Jean-Paul	
MOTTE Nathalie	
NEUMANN Rémy	
NICOLAS Thierry	
OBERLIN Alfred	
ONIMUS Roland	
PAUGAM Maëlle	
PAUVERT Bertrand	
PULEDDA Patrick	
QUIN Paul	
RAPP Catherine	
RENCK Ginette	
RICHARD Loïc	
RICHE Laurent	

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

RIFF Didier	
RISSER Chantal	
RITZ Christelle	Absente
SALZE Pierre	Proc. à M. JULIEN
SASSI Annouar	
SCHELL Christiane	
SCHILDKNECHT Jean-Luc	
SCHILLINGER Gilles	Proc. à M. STURCHLER
SCHIRCK Alain	Proc. à M ^{me} LIERMANN
SCHMIDLIN BEN M'BAREK Malika	Proc. à M ^{me} SORNIN
SCHWEITZER Pascale Cléo	
SIMEONI Joseph	
SIMON Corine	
SORNIN Cécile	
STEGER Christophe	
STRIFFLER Paul-André	
STURCHLER Philippe	
SUAREZ Emmanuelle	Proc. à M ^{me} MOTTE
TALLEUX Carole	
TORANELLI Christophe	
TRIMAILLE Philippe	
VIOLA Antoine	
WEISBECK Joseph	
WOLFF Philippe	
ZAGAOU Saadia	
ZELLER Fabienne	
ZIMMERMANN Nicolas	

Certifié exécutoire par le Président de Mulhouse Alsace Agglomération, M. Fabian JORDAN (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le 3 avril 2025

3 avril 2025

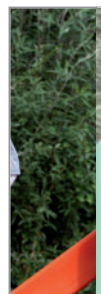
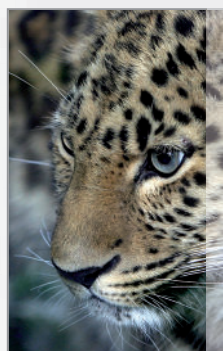
(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

Mulhouse Alsace Agglomération

Habitat
Développement Durable
Plan Climat
Emploi
Tourisme
Petite enfance
Aérodrome
TGV
Accueil des entreprises
Equipements sportifs et culturels
Economie
Tram-train
Collecte
Pistes cyclables
Propreté
Transports publics
Aménagement du territoire
Zoo
Université
Périscolaire



“ Budget Primitif

Rapport de présentation

année 2025 „



MULHOUSE ALSACE
AGGLOMÉRATION

Sommaire

Sommaire	1
Préambule	2
1 ^{ère} partie : Examen du budget général	4
I - Section de fonctionnement	5
A - Recettes et dépenses réelles	5
Opérations de gestion	6
1) <i>RECETTES</i>	6
2) <i>DEPENSES</i>	11
Opérations financières	17
B - Dépenses et recettes d'ordre	17
II – Section d'investissement.....	18
A - Opérations réelles.....	19
Recettes	19
Dépenses.....	20
B - Opérations d'ordre.....	25
2 ^e partie : Examen des budgets annexes	27
I - Budget annexe de l'eau	27
II - Budget annexe du chauffage urbain.....	30
III - Budget annexe des transports urbains	33
IV - Budget annexe de la zone d'activité économique (ZAE) de Bantzenheim.....	36
V - Budget annexe de la zone d'activité Amélie IV ...	38
Les chiffres clés à retenir.....	40

Préambule

Compte tenu du contexte national, le vote du budget primitif 2025 a été décalé de décembre 2024 à mars 2025. Il a été nécessaire pour la collectivité de s'engager dans une recherche accrue d'économies de fonctionnement afin de faire face aux différents prélèvements étatiques, qui demeurent pour autant toujours incertains.

Le processus budgétaire 2025, qui a démarré fin août 2024, a ainsi été marqué par ces recherches d'économies, et la priorité a été donnée au maintien d'une ambition pour le territoire mais tout en préservant la santé financière de m2A.

Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes (en €)

Le projet de budget primitif pour l'exercice 2025 s'élève globalement à 619 476 722 €, contre 562 170 075 € au budget 2024.

Le budget de m2A est composé d'un budget principal et de cinq budgets annexes, dont les montants sont présentés ci-dessous :

Budget Principal	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	265 711 606	265 711 606
Section d'investissement	122 710 024	122 710 024
Total Budget Principal	388 421 630	388 421 630

Budget annexe Chauffage Urbain	Dépenses	Recettes
Section d'exploitation	14 195 179	14 195 179
Section d'investissement	13 523 625	13 523 625
Total Budget Annexe Chauffage Urbain	27 718 804	27 718 804

Budget Annexe Transports urbains	Dépenses	Recettes
Section d'exploitation	85 995 172	85 995 172
Section d'investissement	28 968 902	28 968 902
Total Budget Annexe Transports urbains	114 964 074	114 964 074

Budget Annexe eau	Dépenses	Recettes
Section d'exploitation	54 176 970	54 176 970
Section d'investissement	22 315 244	22 315 244
Total Budget Annexe Eau	76 492 214	76 492 214

Budget Annexe ZAE Bantzenheim	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	1 155 000	1 155 000
Section d'investissement	940 000	940 000
Total Budget Annexe ZAE Bantzenheim	2 095 000	2 095 000

Budget Annexe ZA Amélie 4	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	4 892 500	4 892 500
Section d'investissement	4 892 500	4 892 500
Total Budget Annexe ZA Amélie 4	9 785 000	9 785 000

TOTAL	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	426 126 427	426 126 427
Section d'investissement	193 350 295	193 350 295
Total tous budgets	619 476 722	619 476 722

1^{ère} partie : Examen du budget général

Le budget principal 2025 est équilibré en dépenses et en recettes à 388 421 630 €, répartis de la manière suivante :

**Dépenses de
fonctionnement**

265 711 606€

**Recettes de
fonctionnement**

265 711 606€

**Dépenses
d'investissement**

122 710 024€

**Recettes
d'investissement**

122 710 024€

Total dépenses

388 421 630€

Total recettes

388 421 630€

I - Section de fonctionnement

La section de fonctionnement s'élève à 265 711 606 €. Elle se décompose en :

- opérations réelles, donnant lieu à des mouvements de trésorerie ;
- opérations d'ordre ne donnant pas lieu à des mouvements de trésorerie.

Les opérations réelles sont réparties en *opérations de gestion*, en *opérations financières* et en *opérations exceptionnelles*. La différence entre les recettes et les dépenses réelles constitue l'épargne brute.

		BP 2023	BP 2024	BP 2025
DEPENSES	Charges générales	39 069 736,00 €	42 362 604,00 €	39 518 903,00 €
	Charges de personnel	81 881 758,00 €	84 881 700,00 €	88 209 743,00 €
	Atténuation de produits (dont ACTP et DSC)	68 760 000,00 €	68 905 000,00 €	68 867 653,00 €
	Subventions et contributions aux organismes tiers	57 975 810,00 €	55 880 513,00 €	54 509 687,00 €
	Charges de la dette (intérêts)	3 575 200,00 €	3 500 220,00 €	2 851 220,00 €
	Virement à la section d'investissement	3 918 073,00 €	5 248 543,00 €	0,00 €
	Charges exceptionnelles	39 900,00 €	38 400,00 €	38 000,00 €
	Ecritures d'ordre	11 216 470,00 €	11 216 400,00 €	11 716 400,00 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		266 436 947,00	272 033 380,00	265 711 606,00

		BP 2023	BP 2024	BP 2025
RECETTES	Fiscalité directe et compensations	164 945 508,00 €	173 770 889,00 €	171 131 016,00 €
	Produits des services	40 029 140,00 €	40 163 785,00 €	35 252 835,00 €
	Revenus des immeubles	2 729 594,00 €	2 862 750,00 €	3 920 202,00 €
	Dotations, subventions et concours de tiers	57 927 644,00 €	54 480 070,00 €	54 051 693,00 €
	Recettes exceptionnelles	0,00 €	25,00 €	450 999,00 €
	Produits financiers	218 361,00 €	193 361,00 €	187 861,00 €
	Atténuation de charges	232 500,00 €	232 500,00 €	243 000,00 €
	Ecritures d'ordre	354 200,00 €	330 000,00 €	474 000,00 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		266 436 947,00	272 033 380,00	265 711 606,00

A - Recettes et dépenses réelles

Le solde des opérations réelles, soit le résultat prévisionnel de gestion sur l'exercice 2024 ressort à 11,2 M€ (en baisse par rapport au BP 2024 où il s'élevait à 16,4M€). Ce solde sera repris dans l'autofinancement permettant de financer les investissements.

BP 2025 fonctionnement	
Recettes	Dépenses
Recettes de réelles de fonctionnement 265,2 M€	Dépenses réelles de fonctionnement 254 M€ Epargne brute 11,2M€

Opérations de gestion

1) RECETTES

Les recettes réelles de fonctionnement 2024 s'élèvent à 265 237 606 €. Elles sont détaillées dans le tableau ci-dessous :

	BP 2023	BP 2024	BP 2025	Evolution 2024/2025
013 - ATTENUATIONS DE CHARGES	232 500,00 €	232 500,00 €	243 000,00 €	4,52%
70 - PRODUITS DES SERVICES	40 029 140,00 €	40 163 785,00 €	35 252 835,00 €	-12,23%
73 - IMPOTS ET TAXES	72 376 508,00 €	75 525 273,00 €	70 373 310,00 €	-6,82%
731 - FISCALITE LOCALE	92 569 000,00 €	98 245 616,00 €	100 757 706,00 €	2,56%
73 - FISCALITE	164 945 508,00 €	173 770 889,00 €	171 131 016,00 €	-1,52%
74 - DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	57 927 644,00 €	54 480 070,00 €	54 051 693,00 €	-0,79%
75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	2 729 594,00 €	2 862 750,00 €	3 920 202,00 €	36,94%
76 - PRODUITS FINANCIERS	218 361,00 €	193 361,00 €	187 861,00 €	-2,84%
77 - PRODUITS SPECIFIQUES	0,00 €	25,00 €	450 999,00 €	1803896,00%
TOTAL RECETTES REELLES	266 082 747,00 €	271 703 380,00 €	265 237 606,00 €	-2,38%

Les recettes réelles de fonctionnement connaissent une baisse de 2,38% par rapport au budget primitif 2024.

Chapitres 73 et 731- Impôts, taxes et fiscalité locale

Le total des produits attendus sur les chapitres 73 et 731 est de 171 131 016 € alors qu'il était de 173 770 889 € en 2024, soit une baisse de 1,52%.

D'un côté, les produits issus de la fiscalité locale sont attendus en augmentation de 2,56% pour un montant de 100 757 706€ (contre 98 245 616€ au BP 2024).

De l'autre, une forte diminution est attendue sur les impôts et taxes, liée à la Loi de Finances pour 2025 :

- Gel de la fraction de TVA ayant un impact de 1,7M€
- Impact de la mise en œuvre du DILICO (dispositif de lissage conjoncturel des recettes fiscales), : Instauration d'un fonds de réserve pour les collectivités, estimé dans le cadre du budget à 2,5M€ et déduit des recettes fiscales dans le cadre du BP 2025

Soit un impact négatif de 4,2M€ sur les chapitres 73 et 731.

Les dotations détaillées apparaissent dans le tableau ci-dessous :

Recettes fiscales chapitres 73 et 731	BP 2023 en M€	BP 2024 en M€	BP 2025 en M€	Taux d'évolution	Commentaire
FRACTION DE TVA	57,61	60,76	55,60	-8,5%	Baisse la fraction de TVA et impact du DILICO
TASCOM (Taxe sur les surfaces commerciales)	3,57	4,10	4,48	9,1%	Taxe prévisionnelle en hausse (constat)
Ressources fiscalité ménages (Taxe d'habitation, Taxe foncière sur le bâti et non bâti et Contribution foncière des entreprises)	44,80	47,89	49,14	2,6%	Evolution physique et forfaitaire des bases
TEOM (Taxe d'enlèvement des ordures ménagères)	40,26	41,99	43,27	3,0%	Evolution physique et forfaitaire des bases
IFER (Imposition forfaitaire des entreprises en réseau)	1,71	1,90	2,07	9,1%	Taxe prévisionnelle en hausse (constat)
FNGIR (Fonds national de garantie individuelle des ressources)	14,57	14,57	14,57	0,0%	Montant stable
Rôles supplémentaires fiscalité	0,94	0,95	0,00	-100,0%	Intégrés lors du budget supplémentaire
Taxe Gemapi	0,42	0,60	0,61	0,7%	Instauration de cette taxe en 2018 - produit voté en 2025 à hauteur de la dépense
Taxe de séjour	0,70	0,78	1,20	53,8%	Montant en hausse
Divers	0,39	0,24	0,20	-16,7%	Divers
Total Chap 73 Impôts et taxes et fiscalité locale	164,95	173,77	171,13	-1,5%	Diminution de 1,5%

Chapitre 74 - Dotations et participations

D'un montant global de 54 051 693 €, il ressort en baisse de 0,8% par rapport au BP 2024.

La diminution s'explique par l'impact de la Loi de Finances pour 2025 et la baisse de la DC RTP (Dotation de Compensation de la Réforme de la Taxe Professionnelle) pour 1,02M€. Cette diminution est compensée en partie par des augmentations des subventions attendues de la CAF (Caisse d'Allocations Familiales).

Les dotations et compensations d'Etat avec 24,85 M€ sont en baisse de 0,34 M€.

Les participations de la CAF, dans les domaines du périscolaire et de la petite enfance, augmentent de 9,7%. Ceci s'explique à la fois par de nouvelles recettes (bonus attractivité, appels à projets) et par l'ajustement des prestations de services périscolaire et petite enfance.

Les dotations et les participations de nos principaux partenaires sont recensées dans le tableau ci-après :

Dotations	BP 2023 en M€	BP 2024 en M€	BP 2025 en M€	Taux d'évolution	Commentaire
DGF d'intercommunalité	5,52	5,50	5,49	-0,2%	Diminution de la part "dotation d'intercommunalité" de la DGF
Allocations compensatrices Etat	11,83	13,40	13,11	-2,1%	Effet bases
Dotation de compensation EPCI	20,15	19,69	19,36	-1,7%	
Reversement des communes "ex-part 2 SIZIRM"	2,35	2,35	2,35	0,0%	Stable
DC RTP	7,52	7,42	6,43	-13,3%	Impact de la Loi de Finances 2025
Participation CAF Petite enfance, périscolaire	8,64	4,13	4,53	9,7%	Nouvelles recettes CAF (bonus attractivité, appels à projets)
Participations diverses (Département, Région, ANAH...)	1,92	1,99	2,78	39,4%	
Total Chap 74 Dotations et subventions avant retraitements	57,93	54,48	54,05	-0,8%	Baisse de 0,8%

Chapitre 70 - Produits des services et du domaine

La dotation globale de ce chapitre s'élève à 35 252 835€ € en baisse de 12,23% par rapport au BP 2024.

Il comprend pour 18,24 M€ les produits de tarifications de services à l'usager qui sont en hausse de 8,8% par rapport au BP 2024. Les principales variations concernent les recettes de la redevance spéciale et du périscolaire.

Le montant de 35,25 M€ intègre les refacturations de personnel à 3 budgets annexes, ainsi que les mouvements liés à la mutualisation des services avec la ville centre.

Le volume de ces refacturations décroît compte tenu des modifications de périmètre de la mutualisation et des réorganisations des services.

Figurent ci-après les principaux postes qui composent ce chapitre :

Objet	BP 2023 en M€	BP 2024 en M€	BP 2025 en M€	Taux d'évolution	Commentaire
Refacturations de charges de personnel (services mutualisés + budgets annexes + SIVOM + communes)	20,82	20,59	14,36	-30,2%	Refacturation en baisse en raison de la réorganisation
Tarification des services (piscines, périscolaire, petite enfance, propreté et collecte déchets...)	15,87	16,76	18,24	8,8%	Accroissement des recettes tarifaires (périscolaire, redevance spéciale)
Remboursements de frais (téléphonie, frais postaux, nettoyage...)	2,96	2,45	2,23	-9,1%	Diminution en raison de la baisse de la refacturation de la téléphonie
Divers produits des services	0,38	0,36	0,41	13,7%	Augmentation de certaines ventes
Total Chap 70 Produits des services	40,03	40,16	35,25	-12,2%	Baisse de 12,2%

Chapitre 75 - Autres produits de gestion courante

La dotation de ce chapitre s'élève à 3 920 202 €, en progression de 1,05M€ soit +36,8% par rapport au budget précédent.

Ce chapitre regroupe les produits émanant des recettes issues de la facturation des loyers des bâtiments communautaires et notamment les redevances du Parc Expo ainsi que par les refacturations de matériel ou d'entretien de véhicules entre m2A et les communes membres. S'ajoutent à cette liste les refacturations liées au site de DMC, les recettes en provenance du parking de la gare ainsi que les recettes liées au Centre Sportif.

Une recette supplémentaire pour 2025 conduit à une augmentation de ce chapitre de recettes. En effet, il est attendu 1,24M€ de versements ALCOME et CITEO dans le cadre des contrats REP (Responsabilité Elargie du Producteur) :

- 870k€ de CITEO pour le contrat REP Déchets Abandonnés

- 370k€ d'ALCOME pour le contrat REP Mégots

Objet	BP 2023 en M€	BP 2024 en M€	BP 2025 en M€	Taux d'évolution	Commentaire
Facturation pour remboursement de frais	0,85	0,93	0,87	-6,1%	
Recettes issues de loyers et redevances	1,61	1,69	1,72	1,9%	Accroissement des produits de locations
Divers	0,27	0,24	1,32	442,5%	Encaissements ALCOME et CITEO pour 1,24M€
Total Chap 75 Produits de gestion courante	2,73	2,86	3,92	36,8%	Hausse de 36,8%

Chapitre 76 – Produits financiers

Ils représentent en 2025 un montant de 187 861 €, montant inférieur à celui du budget précédent (193 361 € au BP 2024), et sont liés aux opérations de refinancement d'emprunts.

Impact des prélèvements étatiques pour le budget primitif 2025

Gel de la fraction de TVA et baisse de la DCRTP estimés à **2,7M€**.

Instauration du DILICO : estimé à **2,5M€** dans le cadre du budget mais pour lequel les estimations varient de **1,6 M€ à 4 M€**

A cela s'ajoutent en dépenses les augmentations de cotisations CNRACL et de sécurité sociale : coût supplémentaire de **1,1 M€** en 2025 avant une nouvelle augmentation les années suivantes.

Au total, l'impact pour m2A sera au mieux de -5,4 M€ et au pire de -7,8 M€. Cela représente, en année pleine, la moitié du reste à charge de la compétence périscolaire pour l'Agglomération. L'impact total dans le cadre du budget a été estimé à 6,3M€.

2) DEPENSES

Au global, les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 265,71 M€ en baisse de 2,32% par rapport au montant 2024 de 272,03 M€.

Comme indiqué en préambule, le processus budgétaire 2025 a été marqué par des recherches d'économies, compte tenu du contexte national et des différents prélèvements étatiques auxquels m2A va devoir faire face en 2025.

Les principaux postes de dépenses sont constitués par ordre décroissant des :

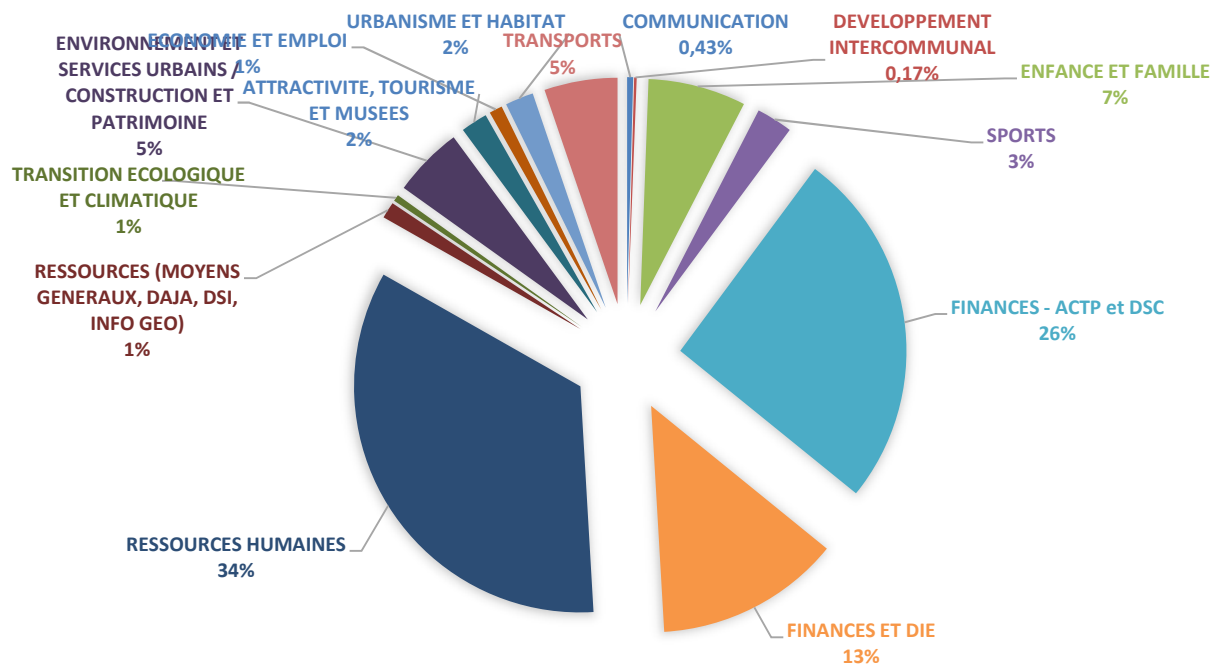
- charges de personnel et frais assimilés (chapitre 012) : 88 209 743 € ;
- atténuations de produits (chapitre 014) : 68 867 653 € ;
- charges de gestion courante (chapitre 65) : 54 509 687 € ;
- charges à caractère général (chapitre 011) : 39 518 903 € ;
- écritures d'ordre (chapitre 042) : 11 716 400€ ;
- charges financières (chapitre 66) : 2 851 220 € ;
- charges exceptionnelles (chapitre 67) : 38 000 €.

L'évolution de ces postes entre les BP 2023, 2024 et 2025 est retracée dans le tableau ci-après :

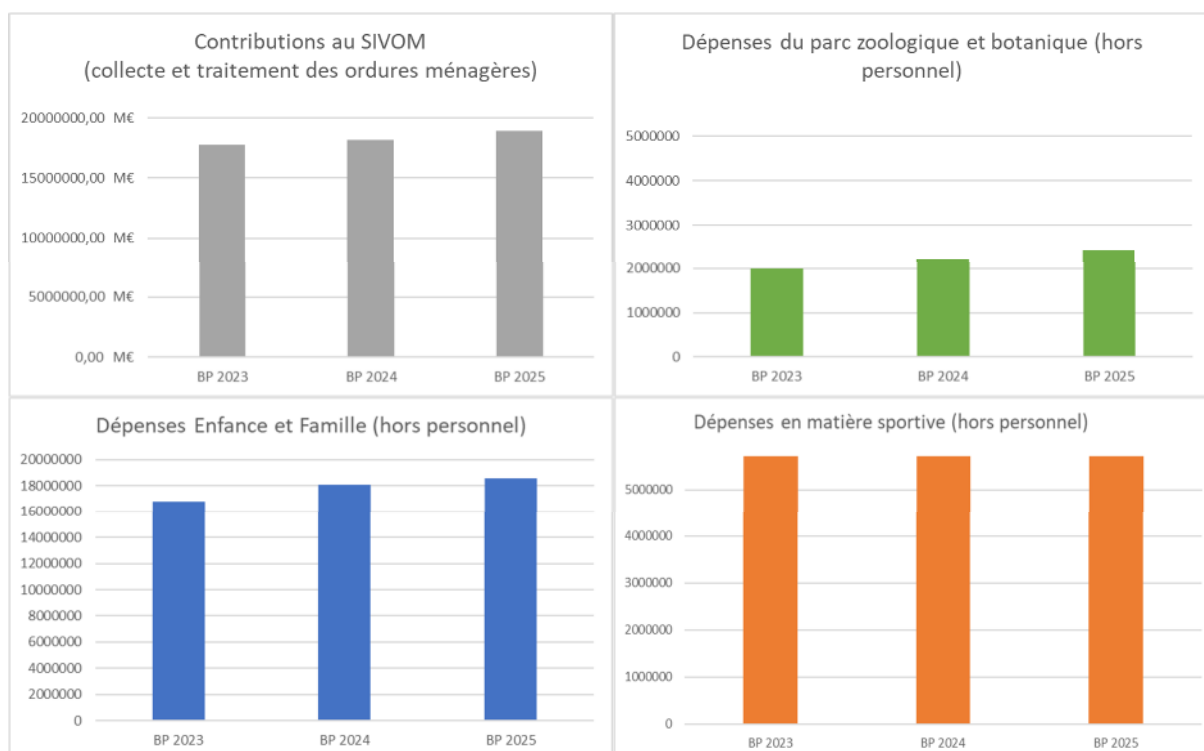
		BP 2023	BP 2024	BP 2025	Evolution 2024/2025
DEPENSES	Charges générales	39 069 736,00 €	42 362 604,00 €	39 518 903,00 €	-6,71%
	Charges de personnel	81 881 758,00 €	84 881 700,00 €	88 209 743,00 €	3,92%
	Atténuation de produits (dont ACTP et DSC)	68 760 000,00 €	68 905 000,00 €	68 867 653,00 €	-0,05%
	Subventions et contributions aux organismes tiers	57 975 810,00 €	55 880 513,00 €	54 509 687,00 €	-2,45%
	Charges de la dette (intérêts)	3 575 200,00 €	3 500 220,00 €	2 851 220,00 €	-18,54%
	Virement à la section d'investissement	3 918 073,00 €	5 248 543,00 €	0,00 €	-100,00%
	Charges exceptionnelles	39 900,00 €	38 400,00 €	38 000,00 €	-1,04%
	Ecritures d'ordre	11 216 470,00 €	11 216 400,00 €	11 716 400,00 €	4,46%
	TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	266 436 947,00	272 033 380,00	265 711 606,00	-2,32%

Afin d'équilibrer le budget primitif 2025, le virement à la section d'investissement est nul alors qu'il était de 5,2M€ en 2024. Il est prévu de le reconstituer à l'occasion de la reprise des résultats 2024 qui se fera dans le cadre du budget supplémentaire 2025.

Par service ou compétence, la répartition des dépenses de fonctionnement 2025 est la suivante :



Les graphiques ci-dessous montrent l'évolution de certains postes de dépenses et soulignent l'engagement de l'Agglomération, malgré le contexte contraint, sur certaines thématiques, comme les services aux familles, l'environnement, la biodiversité, les sports



Chapitre 012 - Frais liés au personnel

Les charges de personnel s'élèvent à 88 209 743 €, en augmentation de +3,3 M€ (soit +3,92% par rapport au BP de l'année précédente).

Cette évolution tient compte des mesures suivantes :

- Mesures locales à destination des agents
 - RIFSEEP : coût de 4M€ en année pleine
 - Hausse du temps de travail des agents périscolaires : 1,1M€ en année pleine
 - Politique d'apprentissage : 0,6M€
 - Amélioration de la vacance de postes : 0,8M€
 - Mesures nationales et/ou statutaires
 - Hausse du SMIC : 60k€
 - Le GVT (Glissement Vieillesse Technicité) entraînant une évolution de 800k€
 - Augmentation des cotisations CNRACL et de sécurité sociale dans le cadre de la Loi de Finances pour 2025 : 1,1M€ (avec une nouvelle augmentation les années suivantes).
- ➔ m2A est une intercommunalité aux compétences de services à la population qui mobilisent de nombreux agents publics. Cette spécificité n'est pas prise en compte dans les mesures financières nationales, c'est même l'inverse : **plus de personnel conduit à maximiser l'impact de la mesure CNRACL**

Ce montant de frais de personnel intègre l'ensemble des rémunérations et charges de personnel de m2A concernant :

- les agents communautaires ;
- les agents relevant de services communs qui sont refacturés en partie à la Ville de Mulhouse
- les agents mis à la disposition des budgets annexes ou d'autres collectivités (SIVOM) et intégralement refacturés.

Les frais de personnel constituent le premier poste de dépenses de m2A, avec 34,73 % des dépenses réelles de fonctionnement.

Chapitre 65 - Charges de gestion courante

Les charges de gestion courante s'établissent à 54 509 687 €, en baisse par rapport au montant 2024 qui était de 55 880 513 € (-2,45 %).

Ce chapitre est essentiellement constitué des participations de m2A aux organismes de regroupement auxquels elle adhère et aux contributions versées à ses partenaires associatifs.

La baisse entre 2024 et 2025 s'explique principalement par des ajustements de subventions et contributions de m2A, notamment dans les domaines suivants :

- Péri scolaire et Petite Enfance
- Sport de haut-niveau
- Tourisme et musées
- Développement économique
- Emploi
- Aménagement de l'espace

De plus, la participation du budget général au budget annexe des transports urbains a été réduite à 13,7M€ pour 2025 contre 14,85M€ en 2024.

Les principaux postes qui composent ce chapitre sont les suivants :

- **Un montant de subventions de fonctionnement de 19,57 M€** déclinées dans les domaines suivants :

Compétence	BP 2023	BP 2024	BP 2025	Evolution 2024/2025
Petite enfance	10 078 904	7 114 776	7 059 776	-0,77%
Périscolaire, inclusion et parentalité	5 101 960	4 458 821	4 292 395	-3,73%
Développement économique, emploi et enseignement supérieur	2 307 039	2 440 254	2 333 329	-4,38%
Musées	1 127 387	1 380 600	1 114 600	-19,27%
Tourisme et attractivité	1 122 000	1 359 702	1 296 812	-4,63%
Aménagement et transports	750 000	750 000	450 000	-40,00%
Soutien aux clubs sportifs de haut niveau	24 000	286 000	0	-100,00%
Transition écologique et climatique	772 655	947 672	1 087 317	14,74%
Politique de la ville, actions de prévention et aide à domicile	293 332	293 987	251 300	-14,52%
Habitat et renouvellement urbain	495 939	436 330	599 930	37,49%
Amicale du personnel et syndicats	1 051 817	1 051 817	1 051 317	-0,05%
Divers	148 350	151 838	38 371	-74,73%
Total des subventions de fonctionnement	23 273 383	20 671 797	19 575 147	-5,31%

L'ensemble des subventions a fait l'objet d'un ré examen de pertinence et de montant, afin de tenir compte des besoins effectifs de nos partenaires. Un travail de moyen terme est engagé pour questionner les subventions attribuées par m2A et mettre en œuvre un fléchage de ces subventions. A cet effet, des dialogues de gestion avec les structures subventionnées seront instituées.

-Des contributions à des organismes de regroupement pour 19,57 M€ contre 18,87 M€ au BP 2024 : les participations au Sivom (18 906 686 €) ont été ajustées pour faire face aux fluctuations conjoncturelles des prix de vente de matériaux et à la hausse des coûts de l'énergie. S'y ajoutent la contribution au pôle métropolitain et la contribution GEMAPI (640 844 €) destinée à financer les actions menées pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations.

- Une participation d'équilibre au budget annexe des transports urbains en diminution avec 13,7M€ contre 14,85 M€ au BP 204**

Le niveau effectif de la contribution 2025 sera déterminé selon les besoins réels d'équilibre du budget annexe des transports en fin d'année 2025.

Chapitre 011 - Charges à caractère général

Il s'agit des dépenses courantes engagées par la collectivité pour le fonctionnement général de la collectivité (carburants, fluides, fournitures, prestations de service, contrats de maintenance...) et des services publics proposés aux usagers.

La nature des compétences exercées par m2A engendre une structure des charges

de fonctionnement extrêmement rigide, laissant peu de marges de manœuvre.

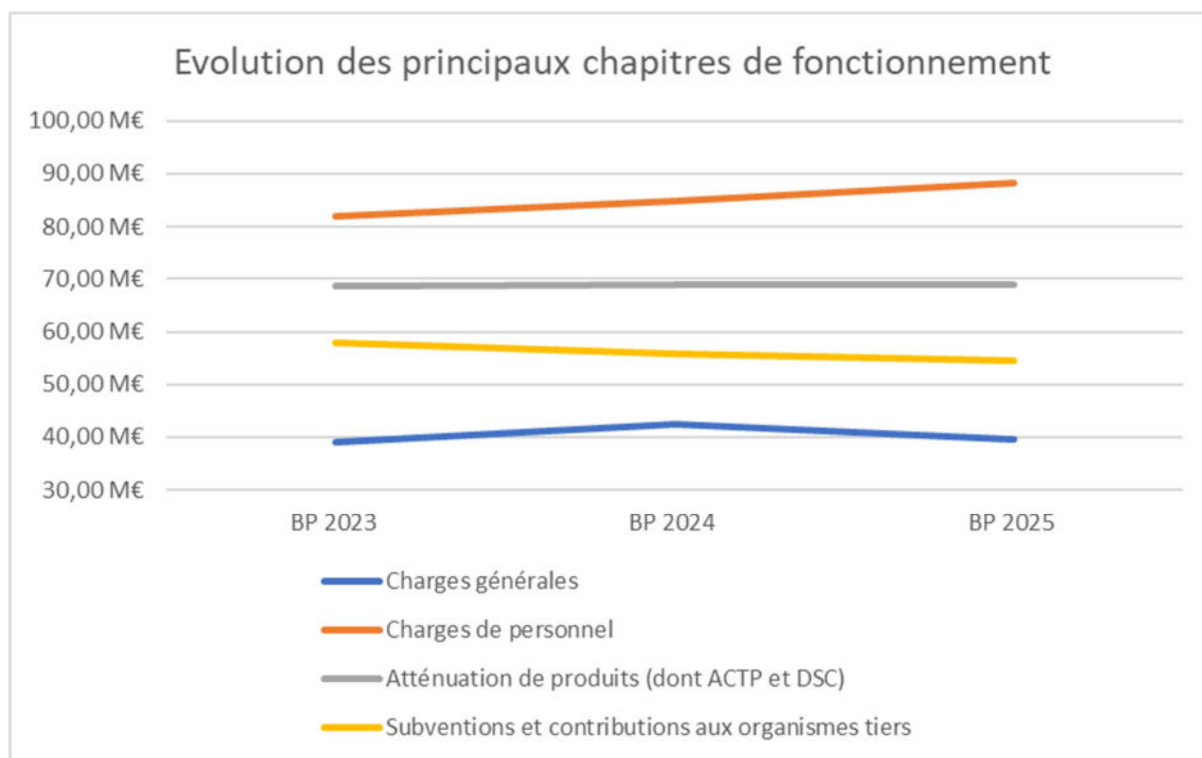
Avec 39 518 903€ les charges à caractère général affichent une baisse de BP à BP de -6,71% (-2,84M€). Ces dotations sont mises en œuvre dans les directions, comme tel :

Compétence	BP 2023	BP 2024	BP 2025	Evolution
Collecte ordures ménagères et parc auto	10 737 030	12 524 960	12 474 194	-0,41%
Enfance et Famille	5 404 830	6 360 250	7 179 200	12,88%
Gestion des équipements nautiques et sportifs	5 666 955	6 088 955	6 452 250	5,97%
Fonctionnement du parc zoologique et botanique	1 963 400	2 198 165	2 392 520	8,84%
Gestion des zones d'activité et aménagement	1 509 390	1 501 000	1 446 100	-3,66%
Moyens généraux et gestion immobilière	3 294 512	3 678 750	3 672 800	-0,16%
Moyens informatiques et informations géographiques	1 046 000	1 277 600	1 028 174	-19,52%
Communication et évènementiel	1 152 545	1 171 300	1 121 300	-4,27%
Habitat et renouvellement urbain	314 200	386 200	570 535	47,73%
Développement durable et entretien des espaces verts des ZAE	593 110	675 500	573 500	-15,10%
Développement économique, emploi, enseignement supérieur et transports	217 798	309 558	288 138	-6,92%
Services fonctionnels de la collectivité	1 950 060	1 740 400	2 042 010	17,33%
Réserve énergie	5 000 000	4 000 000	0	-100,00%
Tourisme, musées, attractivité et relations internationales	73 200	323 260	144 892	-55,18%
Divers	146 706	126 706	133 290	5,20%
Total des moyens des services	39 069 736	42 362 604	39 518 903	-6,71%

Chapitre 014 - Atténuation de produits

Ce chapitre, destiné aux reversements de fiscalité, s'élève à 68 867 653 €. Il est stable par rapport au BP 2024 (68 905 000 €). Il représente le deuxième poste de dépenses pour notre collectivité. Il porte notamment sur les dépenses listées ci-dessous :

- 65 287 653 € pour les attributions de compensation versée aux communes, dont les montants sont inchangés depuis les transferts PLUI et RLPI effectifs depuis le 1^{er} janvier 2020 ;
- 3 000 000 € de dotation de solidarité communautaire ;
- 390 000 € de reversement de FPIC ;
- 120 000 € de reversement de la taxe de séjour à la Collectivité Européenne d'Alsace (CeA), en hausse par rapport à celle de 2024 qui s'élevait à 75 000€. Cela s'explique par la hausse des recettes de taxe de séjour (le reversement à la CeA s'élevant à 10%).
- 70 000€ de reversement ou restitution (TASCOM et GEMAPI).



Opérations financières

En 2025, les frais financiers sont anticipés en baisse à 2 851 220 € (contre 3 500 220 € en 2024), en raison de la diminution des intérêts réglés à échéance.

L'encours de dette établi à 112,804 M€ au 01.01.2024 avec un taux moyen de 3,19% et une durée résiduelle moyenne de 9 ans et 5 mois, est porté, suite aux opérations financières de l'exercice 2024, à un montant de 97,19 M€ au 01.01.2025 avec un taux moyen de 2,70 % et une durée résiduelle moyenne de 8 ans et 9 mois.

B - Dépenses et recettes d'ordre

Les opérations d'ordre servent à transférer des valeurs entre sections de fonctionnement et d'investissement. Elles n'entraînent pas de mouvements de trésorerie.

Les dépenses d'ordre de fonctionnement représentent 11,72 M€ dont 10,8 M€ de dotations aux amortissements.

Les recettes d'ordre de fonctionnement s'élèvent à 0,47 M€ et proviennent des travaux en régie et d'écritures relatives aux subventions.

II – Section d'investissement

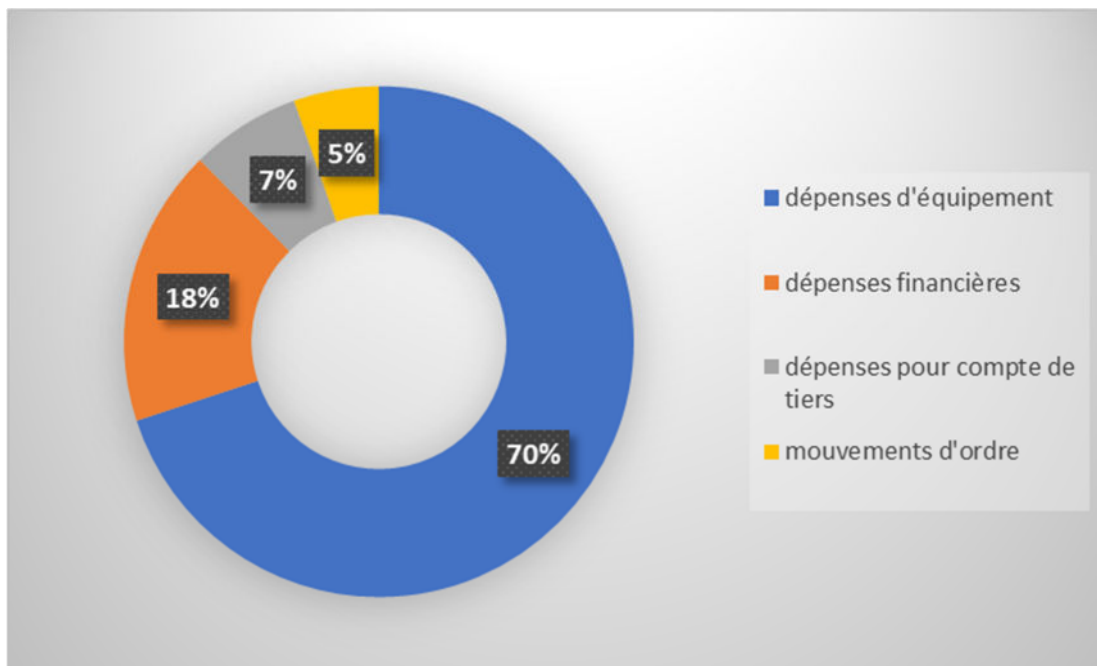
Le total de la section est équilibré à 122 710 024 € (contre 86 105 347 € au budget primitif 2024) dont les dépenses et recettes sont réparties comme suit :

		BP 2023	BP 2024	BP 2025
DEPENSES	Emprunts et dettes assimilées	14 654 500,00 €	17 444 500,00 €	16 940 166,00 €
	Immobilisations incorporelles	2 207 500,00 €	6 183 500,00 €	8 404 172,00 €
	Subventions d'investissement	19 554 515,00 €	20 188 284,00 €	23 810 911,00 €
	Immobilisations corporelles	8 449 411,00 €	8 534 000,00 €	20 773 952,00 €
	Immobilisations en cours	14 477 679,00 €	18 988 417,00 €	32 855 469,00 €
	Participations et créances	449 094,00 €	367 500,00 €	427 375,00 €
	immobilisations financières	9 420 900,00 €	6 340 000,00 €	4 310 000,00 €
	Opérations patrimoniales	1 229 146,00 €	6 729 146,00 €	6 150 000,00 €
	Ecritures d'ordre	354 200,00 €	330 000,00 €	474 000,00 €
	Opérations pour compte de tiers	3 642 232,00 €	1 000 000,00 €	8 563 979,00 €
	TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	74 439 177,00	86 105 347,00	122 710 024,00

		BP 2023	BP 2024	BP 2025
RECETTES	Dotations, fonds divers	1 225 000,00 €	1 925 000,00 €	1 925 000,00 €
	Subventions d'investissement	5 485 280,00 €	6 419 272,00 €	10 765 451,00 €
	Emprunts et dettes assimilées	33 236 636,00 €	41 641 487,00 €	80 834 214,00 €
	Immobilisations financières	10 667 125,00 €	7 602 125,00 €	4 318 959,00 €
	Virement section d'exploitation	3 918 073,00 €	5 248 543,00 €	0,00 €
	Opérations patrimoniales	1 229 146,00 €	6 729 146,00 €	6 150 000,00 €
	Ecritures d'ordre	11 216 470,00 €	11 216 400,00 €	11 716 400,00 €
	Produits des cessions	3 896 230,00 €	4 323 374,00 €	2 000 000,00 €
	opérations pour compte de tiers	3 565 217,00 €	1 000 000,00 €	5 000 000,00 €
	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	74 439 177,00	86 105 347,00	122 710 024,00

Du côté des dépenses d'investissement, elles se ventilent ainsi :

- 85 844 504 € de dépenses d'équipement (70%) ;
- 21 677 541 € de dépenses financières (17,7%) ;
- 8 563 979 € de dépenses pour compte de tiers (7%) ;
- 6 624 000 € de dépenses d'ordre (5,4%).



A - Opérations réelles

Recettes

1) AUTOFINANCEMENT

Avec 11,24 M€, l'autofinancement représente 4,24% de nos recettes réelles de fonctionnement, en baisse par rapport au BP 2024 (5,94%).

2) DETTE

Le recours prévisionnel à l'emprunt est prévu à hauteur de 78,08 M€ ; il sera calé au plus près des besoins réels de trésorerie en cours d'exercice en fonction de l'avancement des projets.

3) SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT PERCUES

Les subventions attendues en 2025 s'élèvent à 10 765 451 € en hausse par rapport à 2024 (6 419 272€), témoignant ainsi de la recherche permanente de financements extérieurs.

De plus, m2A est destinataire d'une enveloppe de fonds européens dans le cadre de l'Investissement Territorial Intégré (ITI), qui s'élève à 2 571 000€ pour 2025.

Les subventions se répartissent ainsi que détaillé dans le tableau ci-dessous :

Partenaires	BP 2023	BP 2024	BP 2025
Subventions de la CeA	1 221 291	1 343 011	2 588 569
Subventions de l'Etat	3 286 232	3 367 145	3 577 930
Subventions de la Région	968 976	1 679 116	2 004 315
Fonds européens	8 781	30 000	2 571 000
Autres participations			23 637
Total	5 485 280	6 419 272	10 765 451

4) DOTATIONS ET FONDS DIVERS

La dotation de ce chapitre, quasi exclusivement consacrée au FCTVA, s'élève à 1 925 000 €.

5) PRODUIT DES CESSIONS

Les produits de cession sont anticipés à 2 000 000€ et comprennent notamment, l'aliénation de bâtiments sur le site de DMC.

6) DIVERS

Parmi les recettes financières figurent :

- le remboursement de l'avance de trésorerie de 4 M€ consentie à la régie communautaire de l'eau pour faire face à d'éventuels besoins de trésorerie en cours d'année 2025 ;
- des écritures pour les opérations de remboursement temporaire d'emprunt pour 2,75 M€ ;
- des recettes provenant des opérations pour compte de tiers pour 5M€ ;
- le remboursement de l'avance de trésorerie de 0,21 M€ au musée de l'automobile ;
- le remboursement des prêts hypothécaires consentis aux agents pour 0,1 M€.

Dépenses

Le total des dépenses prévisionnelles réelles de l'exercice 2025 est de 116 086 024 € et se répartit comme suit :

- des dépenses de 87,19 M€, prévues à la PPI, qui se déclinent en :
- des dépenses de 7,97M€ en investissements annuels :
- le remboursement de la dette à hauteur de 16,9 M€ ;
- des dépenses financières diverses hors PPI pour 4 M€, comprenant l'avance à la régie communautaire de l'eau (4 M€)

L'ensemble de ces investissements est détaillé dans les paragraphes qui suivent.

1) LES DEPENSES DE LA PPI

En 2025, le niveau d'investissement a été calibré à 87,1 M€ (en hausse par rapport aux 57,5 M€ de 2024).

La programmation pluriannuelle des investissements est calibrée sur les années 2020-2027 :

DEPENSES	N° AP - Désignation	Réalisé 2020	Réalisé 2021	Réalisé 2022	Réalisé 2023	Réalisé 2024	Reports 2024 - 2025	Crédits de Paiement 2025	Crédits de Paiement 2026	Crédits de Paiement 2027	TOTAL DEPENSES
	A001 - AIDE A LA REHABILITATION DE LOGEMENTS SOCIAUX	895 793 €	1 358 934 €	1 025 203 €	2 523 882 €	6 268 312 €	21 747 153 €	8 563 979 €	5 000 000 €	5 000 000 €	52 383 256 €
	A002 - AMENAGEMENT ET INFRASTRUCTURES STRATEGIQUES	5 868 063 €	6 991 154 €	8 196 996 €	3 104 404 €	2 406 496 €	351 923 €	3 417 625 €	5 058 250 €	5 590 628 €	40 985 539 €
	A003 - ATTRACTIVITE, TOURISME ET CULTURE	3 029 114 €	3 448 539 €	3 244 337 €	3 415 879 €	4 745 685 €	578 239 €	11 885 577 €	4 340 841 €	716 507 €	35 404 718 €
	A004 - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, SOUTIEN A L'INNOVATION, DEVELOPPEMENT UNIVERSITAIRE	2 626 255 €	1 527 647 €	1 742 229 €	2 299 883 €	5 067 991 €	743 716 €	19 998 467 €	19 607 657 €	11 368 720 €	64 982 565 €
	A005 - TRANSITION ECOLOGIQUE ET ENVIRONNEMENTALE	79 084 €	119 350 €	716 675 €	1 110 126 €	799 128 €	105 259 €	7 529 380 €	1 131 000 €	0 €	11 590 002 €
	A006 - EQUIPEMENTS NAUTIQUES ET SPORTIFS	987 756 €	789 404 €	1 250 718 €	1 322 122 €	1 773 489 €	819 236 €	7 994 707 €	12 117 397 €	6 306 670 €	33 361 499 €
	A007 - HABITAT, PERFORMANCE ENERGETIQUE ET	695 181 €	1 379 843 €	1 103 126 €	1 516 600 €	827 172 €	318 000 €	2 915 908 €	2 587 052 €	1 950 000 €	13 292 882 €
	A008 - MOBILITES DOUCES ET PARTAGEES	1 108 014 €	1 153 505 €	596 889 €	1 881 459 €	1 636 409 €	1 023 433 €	6 014 752 €	4 261 556 €	1 906 635 €	19 582 653 €
	A009 - MAINTENANCE DU PATRIMOINE COMMUNAUTAIRE	155 053 €	2 659 940 €	37 027 €	206 987 €	249 215 €	807 524 €	2 322 121 €	1 329 793 €	1 158 239 €	8 925 899 €
	A010 et A011 - EQUIPEMENTS PERISCOLAIRES ET STRUCTURES DE PETITE ENFANCE	2 100 283 €	1 778 864 €	2 924 979 €	7 291 127 €	8 456 884 €	717 837 €	13 977 995 €	15 368 475 €	5 366 896 €	57 983 340 €
	A012 - PROJETS A SOLDER ANCIENNE PPI	606 433 €	103 072 €	31 591 €	0 €	50 394 €	0 €	0 €	0 €	0 €	791 489 €
	A013 - SOLIDARITE FINANCIERE ET TERRITORIALE	0 €	0 €	6 292 311 €	0 €	0 €	0 €	2 571 000 €	0 €	0 €	8 863 311 €
	TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET PRINCIPAL	18 151 029 €	21 310 252 €	27 162 081 €	24 672 469 €	32 281 175 €	27 212 320 €	87 191 511 €	70 802 021 €	39 364 295 €	348 147 152 €

Après déduction des recettes prévisionnelles (subventions), le coût net pour la collectivité s'établit à 191M€ sur la période.

Opérations	BP 2025 Travaux (M€)	BP 2025 fonds de concours (M€)	TOTAL 2025 (M€)
AIDE A LA REHABILITATION LOGEMENTS SOCIAUX	8,564 M€		8,564 M€
AIDE A LA PIERRE 2022 ANAH	0,200 M€		0,200 M€
AIDE A LA PIERRE 2023 ANAH	0,200 M€		0,200 M€
AIDE A LA PIERRE 2024 ANAH	3,164 M€		3,164 M€
AIDE A LA PIERRE 2025 ANAH	4,000 M€		4,000 M€
LLS - AIDE A LA PIERRE 2025	1,000 M€		1,000 M€
AMENAGEMENT ET INFRASTRUCTURES STRATEGIQUES	2,400 M€	1,018 M€	3,418 M€
CPER SUB ETAT ROCADE NORD MULHOUSE - MISE A NIVEAU 2 X 3 VOIES		0,063 M€	0,063 M€
SUBV EQUIPT AURM		0,006 M€	0,006 M€
PPRT DROIT DE DELAISSEMENT - ETABLISSEMENT PETROLIER MULHOUSE ILLZACH		0,065 M€	0,065 M€
PARTICIPATION CAPITAL SYND MIXTE PORTS SUD ALSACE		0,427 M€	0,427 M€
EQUIPEMENT PRIMAIRE ZAC COLLINES 2 - ROND POINT DIDENHEIM	0,100 M€		0,100 M€
SUBV ZAC SITE GARE TGV RISQUES LATENTS (au-delà de 2024 - D53)		0,225 M€	0,225 M€
RUDIE PARTICIPATIONS ACTEES		0,231 M€	0,231 M€
AMENAGEMENT AMELIE TRANCHE 3 WITTELSHEIM	0,050 M€		0,050 M€
AMENAGEMENT ZA HOHMATTEN TRANCHE 3 - WITTELSHEIM	0,000 M€		0,000 M€
FRAIS ETUDES PLU	0,500 M€		0,500 M€
SYSTEME DE POLLUTION EAUX PARC EXPO	0,700 M€		0,700 M€
ACCORD CADRE ETUDES ENVIRONNEMENTALES	0,050 M€		0,050 M€
REVISION PLUS	0,050 M€		0,050 M€
AMENAGEMENT RAMPARC HABSHEIM	0,500 M€		0,500 M€
MODERNISATION ECLAIRAGE PUBLIC ZAE	0,200 M€		0,200 M€
ETUDES AMENAGEMENT ZA PETIT LANDAU	0,050 M€		0,050 M€
AIRE THUR AMENAGEMENT HYDRAULIQUE	0,050 M€		0,050 M€
ZA INTERCO ILLZACH RIEDISHEIM RIXHEIM	0,100 M€		0,100 M€
DEMOLITION TRANSFO FONDERIE	0,050 M€		0,050 M€
ATTRACTIVITE TOURISME CULTURE	10,900 M€	0,986 M€	11,886 M€
SUB EQUIPEMENT MUSEES		0,150 M€	0,150 M€
SUBVENTION EQUIPEMENT AUX HEBERGEMENTS		0,024 M€	0,024 M€
SUB EQUIPT MUSEE MINE WITTELSHEIM		0,003 M€	0,003 M€
SUB EQUIPT MUSEE MOTO		0,003 M€	0,003 M€
MP HORIZON AFRIQUE	6,711 M€		6,711 M€
TRAVAUX ET ACQUISITIONS POUR MODERNISATION CAMPING PHASE 3 sur 2020 - 2022	0,000 M€		0,000 M€
MAINTENANCE PATRIMONIALE DU PARC ZOOLOGIQUE	0,889 M€		0,889 M€
FILTRATION BASSIN OTARIES	0,200 M€		0,200 M€
AVANCE MUSEE		0,210 M€	0,210 M€
CHALET PEDAGOGIQUE	0,190 M€		0,190 M€
SUB EQUIPT MUSEE PAPIER PEINT		0,120 M€	0,120 M€
ZOO VESTIAIRES	2,800 M€		2,800 M€
CAMPING ARBRES ET CHALETS	0,110 M€		0,110 M€
SUBVENTION EQUIPEMENT MNA (Musée national de l'automobile)		0,231 M€	0,231 M€
SUBVENTION EQUIPEMENT CDT (Cité du train)		0,180 M€	0,180 M€
SUBVENTION EQUIPEMENT AMELEC		0,065 M€	0,065 M€
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, SOUTIEN INNOVATION, DVPT UNIVERSITAIRE	18,798 M€	1,201 M€	19,998 M€
PROVISION SUBVENTION D'EQUIPEMENT CPER 2021-2027		0,101 M€	0,101 M€
DMC REHABILITATION BATIMENTS/SECURISATION	0,198 M€		0,198 M€
RESTAURANT UNIVERSITAIRE ILLBERG CROUS-CPER		0,200 M€	0,200 M€
SUB EQUIP CPER FST4 - RENOVATION BAT MATH		0,000 M€	0,000 M€
VIF AMENAGEMENTS	0,600 M€		0,600 M€
VIF PARKING - SUB	3,800 M€		3,800 M€
VIF REMISE A NIVEAU-DEMOLITION BÂTIMENTS	2,027 M€		2,027 M€
VIF TECHNOCENTRE CENTRE TECHNIQUE DES INDUSTRIES MECANIKES (PROJET CETIM GRAND EST)		0,080 M€	0,080 M€
SUBVENTIONS CMQ		0,100 M€	0,100 M€
CONCESSION ZAC DMC (PARTICIPATION ZAC 30-40M€) - BAT 62 AMENAGEMENT ESP PUBLIC	0,230 M€		0,230 M€
VIF TECHNOCENTRE IMMOBILIER BAT 47	4,000 M€		4,000 M€
VIF TECHNISUB IMMOBILIER BAT 74	2,700 M€		2,700 M€
DEPOLLUTION DMC	0,801 M€		0,801 M€
DMC PARKING	0,500 M€		0,500 M€
POLE ECHANGE MULTIMODAL ZAC GARE TGV	0,530 M€		0,530 M€
VIF ENTRETIEN BATIMENT MEA	0,200 M€		0,200 M€
RESTRUCTURATION DU SITE STELLANTIS	1,936 M€		1,936 M€
PROVISION UHA PROJETS IMMOBILIERS- CPER 2021-2027	1,000 M€		1,000 M€
SIGNALETIQUE ZAE	0,100 M€		0,100 M€
SUB MULHOUSE VIF FUTURE CONCESSION ANRU		0,300 M€	0,300 M€
ACCOMPAGNEMENT PHASE III BLUE INDUS.	0,000 M€		0,000 M€
ETUDES PULVERSHEIM	0,000 M€		0,000 M€
VIF OPC	0,075 M€		0,075 M€
SUBVENTION POLE EXCELLENCE CYBER		0,100 M€	0,100 M€
PARKING GARE TGV P3 REVST SUB REGION		0,270 M€	0,270 M€
PROG MAT LIGHT HORS CPER CNRS		0,050 M€	0,050 M€
PROVISIONS PROJETS FONCIERS ZAE	0,100 M€		0,100 M€

Opérations	BP 2025 Travaux (M€)	BP 2025 fonds de concours (M€)	TOTAL 2025 (M€)
EQUIPEMENTS NAUTIQUES ET SPORTIFS	7,995 M€	0,000 M€	7,995 M€
PLAN PISCINES	0,500 M€		0,500 M€
ECLAIRAGE STADE DE L'ILL	0,447 M€		0,447 M€
STADE DE L'ILL DEMOLITION TRIBUNE JOHANSEN	0,189 M€		0,189 M€
LOGE PATINOIRE	0,276 M€		0,276 M€
PLAN URGENCE NAUTIQUE	2,000 M€		2,000 M€
PLAN URGENCE TERRESTRE	2,000 M€		2,000 M€
STADE DE L'ILL GROSSE MAINTENANCE	0,400 M€		0,400 M€
CENTRE SPORTIF RENOVATION SALLE RESTAURATION	0,650 M€		0,650 M€
ETUDES NAUTIQUES	0,133 M€		0,133 M€
TRAVAUX EQUIPEMENTS AQUATIQUES - CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	0,668 M€		0,668 M€
TRAVAUX EQUIPEMENTS AQUATIQUES - SPORTS	0,232 M€		0,232 M€
TRAVAUX EQUIPEMENTS TERRESTRES - CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	0,142 M€		0,142 M€
TRAVAUX EQUIPEMENTS TERRESTRES - SPORTS	0,108 M€		0,108 M€
TRAVAUX CSRA - CONSTRUCTION ET PATRIMOINE	0,195 M€		0,195 M€
TRAVAUX CSRA - SPORTS	0,055 M€		0,055 M€
HABITAT, PERFORMANCE ENERGETIQUE ET RENOUVELLEMENT URBAIN	0,000 M€	2,916 M€	2,916 M€
SUBVENTIONS LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX OFFICES PUBLICS HLM		0,100 M€	0,100 M€
SUBVENTIONS LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX ENTREPRISES SOCIALES HABITAT		0,300 M€	0,300 M€
SUBV PERFORMANCE ENERGETIQUE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX		0,700 M€	0,700 M€
SUB INGENIERIE PIG		0,000 M€	0,000 M€
SUBVENTION HABITAT INDIGNE PIG 2		0,060 M€	0,060 M€
SUBVENTION ENERGIE HABITAT PRIVE PIG 2		0,050 M€	0,050 M€
SUBV ACCOMPAGNEMENT COPRO DEGRADEES - OPAH (ILLZACH MULHOUSE ET WITTENHEIM)		0,050 M€	0,050 M€
SUBV PARC SOCIAL REHAB OU DEMOLITION		0,450 M€	0,450 M€
SUBV RECONSTITUTION OFFRE M2A HABITAT		0,450 M€	0,450 M€
SUB COPRO FORET 1		0,075 M€	0,075 M€
SUB COPRO FORET 2		0,085 M€	0,085 M€
SUB COPRO CONSTRUITE		0,045 M€	0,045 M€
SUB COPRO PEUPLIERS CAMUS		0,027 M€	0,027 M€
SUB OPAH CD DUNKERQUE ST MALO		0,209 M€	0,209 M€
TOUS QUARTIERS EXPERTISES STRATEGIQUES ET HABITAT		0,040 M€	0,040 M€
SUBVENTION COPRO DIAMANT NOIR		0,040 M€	0,040 M€
SUBVENTION PIG AUTONOMIE		0,075 M€	0,075 M€
SUBVENTION PIG 3 - HABITAT INDIGNE		0,035 M€	0,035 M€
SUBVENTION PIG 3 - ENERGIE		0,075 M€	0,075 M€
SUBVENTION PIG 3 - DECARBONATION		0,050 M€	0,050 M€
MAINTENANCE PATRIMOINE COMMUNAUTAIRE	1,572 M€	0,750 M€	2,322 M€
AD AP ACCESSIBILITE PATRIMOINE PERISCOLAIRE / PETITE ENFANCE	0,337 M€		0,337 M€
AD AP ACCESSIBILITE	0,250 M€		0,250 M€
AUBERGE ZOO- REMPLACEMENT FENETRES	0,186 M€		0,186 M€
PLAN DE CORPS DE RUE SIMPLIFIE		0,750 M€	0,750 M€
ACQUISITION MATERIEL MICROINFORMATIQUE	0,200 M€		0,200 M€
AMENAGEMENT DE BUREAUX	0,200 M€		0,200 M€
MAINTENANCE BATIMENTS COMMUNAUTAIRES	0,400 M€		0,400 M€
MOBILITES DOUCES ET PARTAGEES	4,177 M€	1,837 M€	6,015 M€
AMENAGEMENT PISTES CYCLABLES MO M2A	3,109 M€		3,109 M€
AMENAGEMENT PISTES CYCLABLES MO CeA		0,028 M€	0,028 M€
SUBV EQUIPEMENT COMMUNES PISTES CYCLABLES		0,860 M€	0,860 M€
RESEAU FERROVIAIRE MDPA	0,720 M€		0,720 M€
SUBV EQUIPT CLUB VOSGIEN		0,010 M€	0,010 M€
ACQUISITION VELOS	0,230 M€		0,230 M€
SUBV EQUIPT SYMA AERODROME		0,140 M€	0,140 M€
PISTES CYCLABLES FDC MO COMMUNES		0,630 M€	0,630 M€
SUB EQUIPT SCIN PISTES CYCLABLES		0,100 M€	0,100 M€
FRAIS D'ETUDES AMENAGEMENTS CYCLABLES	0,100 M€		0,100 M€
ETUDES VOIES FERREES	0,018 M€		0,018 M€
MAISON DU VELO		0,010 M€	0,010 M€
AMENAGEMENT PISTES CYCLABLES FDC MO CeA		0,000 M€	0,000 M€
SUBV EQUIPEMENT VNF CONTRAT DE CANAL		0,060 M€	0,060 M€

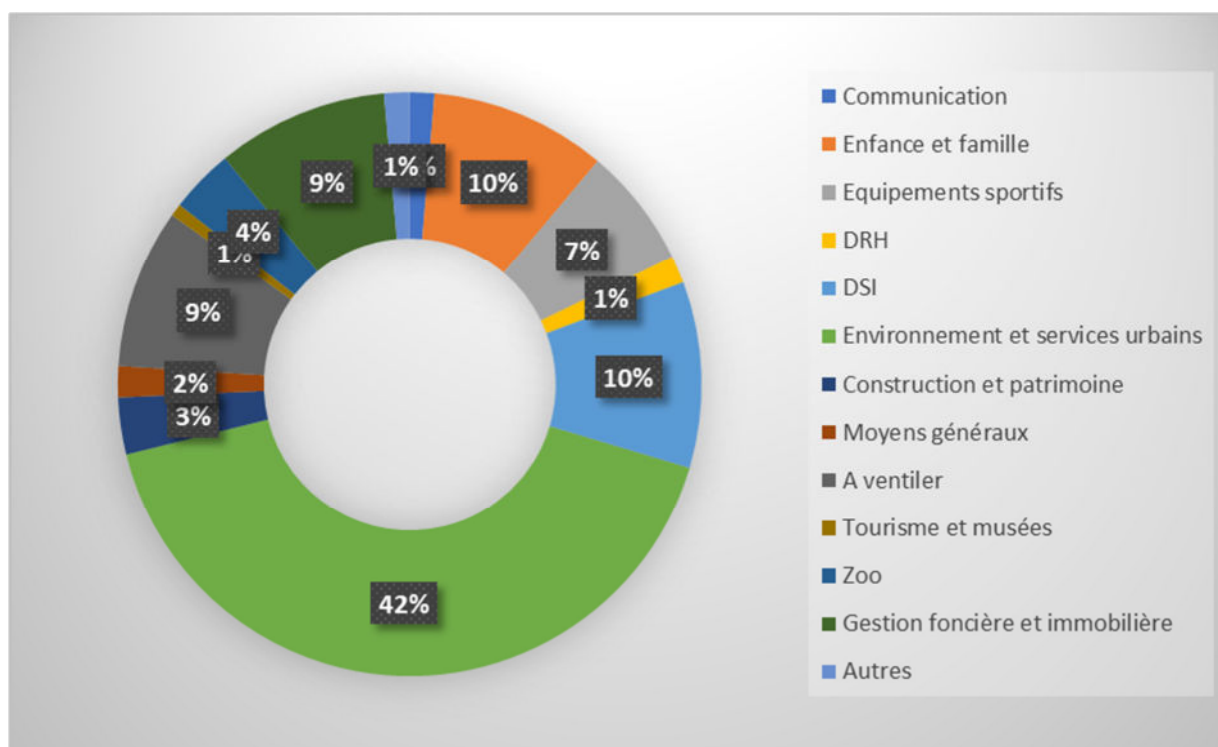
Opérations	BP 2025 Travaux (M€)	BP 2025 fonds de concours (M€)	TOTAL 2025 (M€)
EQUIPEMENTS PERISCOLAIRES ET STRUCTURES PETITE ENFANCE	5,719 M€	8,258 M€	13,978 M€
SUBV PERI SELLIER		2,155 M€	2,155 M€
PERI FREINET MULHOUSE	0,200 M€		0,200 M€
PART. VICTOR HUGO MULH.		0,339 M€	0,339 M€
PART. PERI ILLZACH JONQUILLES		0,942 M€	0,942 M€
PART PERI RIEDISHEIM LYAUTEY T1/T2		0,530 M€	0,530 M€
PERI LOUISE MICHEL KINGERSHEIM T1/T2		0,000 M€	0,000 M€
PERI RIEDISHEIM BARTHOLDI		0,000 M€	0,000 M€
PERI STAFFELFELDEN		0,765 M€	0,765 M€
PART PERI WITTELSHEIM		0,679 M€	0,679 M€
PART PERI MULH - GROUPE SCOLAIRE COTEAUX 1		0,559 M€	0,559 M€
PART PERI MULH - GROUPE SCOLAIRE COTEAUX 2		0,435 M€	0,435 M€
PERISCOLAIRE BALDERSHEIM	0,353 M€		0,353 M€
TRAVAUX PERISCOLAIRE	0,300 M€		0,300 M€
PERISCOLAIRE LUTTERBACH		0,105 M€	0,105 M€
PERISCOLAIRE BERRWILLER		0,197 M€	0,197 M€
PERI WITTENHEIM CENTRE	1,373 M€		1,373 M€
PERISCOLAIRE RIXHEIM	1,442 M€		1,442 M€
PERISCOLAIRE RIEDISHEIM MERMOZ		0,046 M€	0,046 M€
PERISCOLAIRE MULH JEAN ZAY EXTENSION	0,020 M€		0,020 M€
PERISCOLAIRE PULVERSHEIM		0,681 M€	0,681 M€
ETUDES PROJETS NON IDENTIFIES	0,040 M€		0,040 M€
PERISCOLAIRE ZILLISHEIM	0,040 M€		0,040 M€
PERISCOLAIRE RIEDISHEIM VIOLETTES	0,040 M€		0,040 M€
PERI KINGERSHEIM VDE	0,078 M€		0,078 M€
PART PERISCOLAIRE COTEAUX 3		0,725 M€	0,725 M€
EXTENSION PERISCOLAIRE NIFFER	0,040 M€		0,040 M€
SUBVENTION EQUIPEMENT STRUCTURES PETITE ENFANCE		0,100 M€	0,100 M€
PET ENF PFASTATT RIBAMBELLE	0,391 M€		0,391 M€
PET ENF GRANDE OURSE ILLZACH	0,354 M€		0,354 M€
TRAVAUX PETITE ENFANCE	0,200 M€		0,200 M€
RAM WITTELSHEIM	0,099 M€		0,099 M€
MULHOUSE MA COULEUR DE VIE	0,317 M€		0,317 M€
RPE WITTENHEIM	0,350 M€		0,350 M€
RPE MULHOUSE CENTRE VILLE	0,083 M€		0,083 M€
SOLIDARITE FINANCIERE TERRITORIALE		2,571 M€	2,571 M€
SUBVENTIONS ITI		2,571 M€	
TRANSITION ECOLOGIQUE ET ENVIRONNEMENTALE	2,601 M€	4,928 M€	7,529 M€
SUBVENTION D'EQUIPEMENT ATMO GRAND EST		0,011 M€	0,011 M€
FONDS CLIMAT NOUVELLE DONNE ENVIRONNEMENTALE		4,562 M€	4,562 M€
BIODIVERSITE AGRI COMMUNES CTEC		0,060 M€	0,060 M€
BIODIVERSITE AGRI DROIT PRIVE		0,005 M€	0,005 M€
BIODIVERSITE ATLAS INVENTAIRE DONNEES		0,040 M€	0,040 M€
AGRICULTURE - PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL		0,185 M€	0,185 M€
ACQUISITION BATIMENT CINE	0,700 M€		0,700 M€
FONDS NOUVELLE DONNE ASSOCIATIONS		0,065 M€	0,065 M€
ACQUISITION VEHICULES DECARBONES	0,500 M€		0,500 M€
ACQUISITION VEHICULES BIODECHETS	1,101 M€		1,101 M€
INSTALLATION BORNES RECHARGE RICHWILLER	0,300 M€		0,300 M€
TOTAL GENERAL	62,726 M€	24,465 M€	87,191 M€

2) LES DEPENSES D'INVESTISSEMENTS ANNUELS

Les dépenses d'investissements annuels s'élèvent à près de 8M€ pour le BP 2025 et se ventilent comme suit :

- des investissements mobiliers pour 5,73 M€ ;
- des investissements travaux annuels pour 1,5M€
- des investissements financiers pour 0,14 M€ ;
- des investissements fonciers pour 0,6 M€.

Les investissements annuels se répartissent entre les différents services comme ci-dessous :



3) FOCUS SUR LES DEPENSES FINANCIERES

D'un montant global de 21,67 M€, elles portent sur :

Dépenses financières	BP 2024	BP 2025
Remboursement du capital de la dette	14 662 000	14 165 166
Remboursement temporaire de dette	2 750 000	2 750 000
Renouvellement avance trésorerie Citivia	2 000 000	0
Avance trésorerie budget annexe eau	4 000 000	4 000 000
Renouvellement avance trésorerie musée	240 000	210 000
Investissements financiers	200 000	0
Participation au capital du syndicat des ports	167 500	427 375
Prêts hypothécaires au personnel	100 000	100 000
Divers	32 500	25 000
Total	24 152 000	21 677 541

B - Opérations d'ordre

Les opérations d'ordre de la section d'investissement peuvent être :

- Le reflet de celles qui ont été décrites pour la section de fonctionnement. A ce titre, le total des recettes d'ordre est égal aux dépenses d'ordre de fonctionnement (11 716 400€), et celui des dépenses d'ordre aux recettes d'ordre de fonctionnement (474 000€). Cela illustre le mécanisme de transfert entre les sections.
- Relatives à des opérations patrimoniales correspondant à un mécanisme d'écritures au sein de la section d'investissement (6 150 000€).

2^e partie : Examen des budgets annexes

Les budgets annexes de m2A sont au nombre de cinq :

- le budget annexe de l'eau ;
- le budget annexe du chauffage urbain
- le budget annexe des transports urbains ;
- le budget annexe de la zone d'activité économique de Bantzenheim
- Le budget annexe de la zone d'activité Amélie IV

I - Budget annexe de l'eau

Le projet de budget annexe 2025 de l'eau a été élaboré sur la base d'une révision des tarifs de l'eau au 1^{er} janvier 2025, conformément aux orientations du conseil d'exploitation du 14 novembre 2024 et à la délibération du Conseil d'Agglomération du 09 décembre 2024.

Il s'équilibre en dépenses et en recettes à 76 492 214 €.

A - Section d'exploitation

La section d'exploitation s'équilibre en dépenses et en recettes à 54 176 970 € (contre 49 067 908 € au BP 2024).

Les dépenses réelles d'un montant de 43 431 672 € (contre 41 882 333 € au BP 2024), comprennent principalement :

- les moyens du service pour 31,2 M€ dont :
 - le reversement de la redevance d'assainissement : 20,19 M€ ;
 - le reversement de la taxe prélèvement en nappe profonde : 1 M€ ;
 - 0,6 M € d'achat d'eau ;
 - 1,6 M€ d'énergie.
- 6,67 M€ de frais de personnel ;
- le reversement de 4,7 M€ de redevances relatives notamment à la pollution domestique, la modernisation des réseaux...

- 0,15 M€ de charges de gestion courante (non-valeurs, indemnités des élus) ;
- 0,36 M€ de frais financiers ;
- 0,32 M€ de charges exceptionnelles.

Les dépenses d'ordre d'un montant de 10 745 298 €, comprennent principalement :

- 6,46 M€ d'amortissements et d'écritures d'ordre diverses ;
- 4,2M€ de virement à la section d'investissement.

		BP 2023	BP 2024	BP 2025
DEPENSES	Charges générales	28 037 565,00 €	28 107 045,00 €	31 213 646,00 €
	Charges de personnel	6 548 915,00 €	6 556 715,00 €	6 679 050,00 €
	Atténuation de produits	7 142 500,00 €	6 530 498,00 €	4 700 000,00 €
	Subventions et contributions aux organismes tiers	452 000,00 €	180 000,00 €	156 500,00 €
	Charges de la dette (intérêts)	380 450,00 €	352 775,00 €	360 176,00 €
	Virement à la section d'investissement	968 460,00 €	667 215,00 €	4 277 098,00 €
	Charges exceptionnelles	576 800,00 €	155 300,00 €	322 300,00 €
	Écritures d'ordre	6 514 560,00 €	6 518 360,00 €	6 468 200,00 €
TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION		50 621 250,00 €	49 067 908,00 €	54 176 970,00 €

D'un montant de 54 176 970 €, les recettes de fonctionnement se répartissent en 53 240 970 € de recettes réelles (contre 47 669 128 € au BP 2024) et 936 000 € de recettes d'ordre (contre 1 398 780 € au BP 2024).

		BP 2023	BP 2024	BP 2025
RECETTES	Produits de la fiscalité	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Produits des services	47 138 255,00 €	46 175 943,00 €	51 867 370,00 €
	Autres produits de gestion courante	102 930,00 €	69 900,00 €	183 000,00 €
	Dotations, subventions et concours de tiers	498 400,00 €	300 000,00 €	50 000,00 €
	Recettes exceptionnelles	378 700,00 €	73 185,00 €	140 500,00 €
	Produits financiers	1 185,00 €	0,00 €	0,00 €
	Atténuation de charges	958 000,00 €	1 050 100,00 €	1 000 100,00 €
	Écritures d'ordre	1 543 780,00 €	1 398 780,00 €	936 000,00 €
	TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION	50 621 250,00	49 067 908,00	54 176 970,00

Les recettes réelles proviennent principalement :

- ✓ du produit des services dont le total est de 51,86 M€ (contre 46,18 M€ au BP 2024) avec comme ressources principales :
 - 24,3 M€ provenant de la vente d'eau et la location de compteurs ;
 - 20,19 M€ de redevance d'assainissement à reverser ;

- 5,7 M€ de redevances diverses à reverser (pollution domestique, prélèvement en nappe profonde,...)
- ✓ des redevances pour 858k€

B - Section d'investissement

La section d'investissement s'élève en dépenses et en recettes à 22 315 244 € (contre 19 014 356 € au BP 2024).

Sur ce montant, les dépenses réelles représentent 21 369 244 € (contre 17 533 036 € au BP 2024).

		BP 2023	BP 2024	BP 2025
DEPENSES	Emprunts et dettes assimilées	1 707 200,00 €	5 569 663,00 €	5 463 244,00 €
	Immobilisations incorporelles	775 200,00 €	463 000,00 €	221 000,00 €
	Immobilisations corporelles	5 840 270,00 €	1 983 897,00 €	2 265 000,00 €
	Immobilisations en cours	11 825 100,00 €	9 486 476,00 €	13 420 000,00 €
	Subventions d'investissement	10 000,00 €	30 000,00 €	0,00 €
	immobilisations financières	7 000 000,00 €	0,00 €	0,00 €
	Opérations patrimoniales	82 540,00 €	82 540,00 €	10 000,00 €
	Ecritures d'ordre	1 543 780,00 €	1 398 780,00 €	936 000,00 €
	Dépenses imprévues	11 000,00 €	0,00 €	0,00 €
	TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	28 795 090,00	19 014 356,00	22 315 244,00

Les principaux postes de dépenses sont les suivants :

- 15,9 M€ de dépenses d'équipement et de travaux ;
- 1,46 M€ de remboursement du capital des emprunts ;
- le remboursement au budget principal de l'avance de trésorerie de 4 M€ consentie pour faire face aux dépenses mises en œuvre par la régie communautaire.

Les dépenses d'ordre d'investissement s'élèvent à 0,94 M€ et sont principalement liées aux travaux en régie et à l'étalement de charges.

Les recettes d'investissement s'élèvent à 22 315 244 €, parmi lesquelles figurent 11 559 946 € de recettes réelles avec :

- ✓ une dotation prévisionnelle d'emprunt de 2,1 M€ ;
- ✓ des subventions d'investissement de 5,4 M€ ;
- ✓ l'avance de trésorerie du budget principal à hauteur de 4 M€.

Les recettes d'ordre de 10 755 298 € comportent principalement des dotations aux amortissements, des charges à étaler et le virement de la section d'exploitation (à hauteur de 4,2M€ contre 0,67 M€ pour le BP 2024).

		BP 2023	BP 2024	BP 2025
RECETTES	Dotations, fonds divers			
	Subventions d'investissement	1 709 500,00 €	2 457 204,00 €	5 400 000,00 €
	Emprunts et dettes assimilées	12 470 030,00 €	9 289 037,00 €	6 159 946,00 €
	immobilisations en cours	50 000,00 €	0,00 €	0,00 €
	Immobilisations financières	7 000 000,00 €	0,00 €	0,00 €
	Virement section d'exploitation	968 460,00 €	667 215,00 €	4 277 098,00 €
	Opérations patrimoniales	82 540,00 €	82 540,00 €	10 000,00 €
	Ecritures d'ordre	6 514 560,00 €	6 518 360,00 €	6 468 200,00 €
	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	28 795 090,00 €	19 014 356,00 €	22 315 244,00 €

II - Budget annexe du chauffage urbain

Ce budget s'équilibre en dépenses et en recettes à 27 718 804 € contre 26 707 520 € en 2024.

A - Section d'exploitation

La section d'exploitation s'équilibre à 14 195 179 € contre 14 992 760 € au BP 2024, soit une diminution de 5,4%.

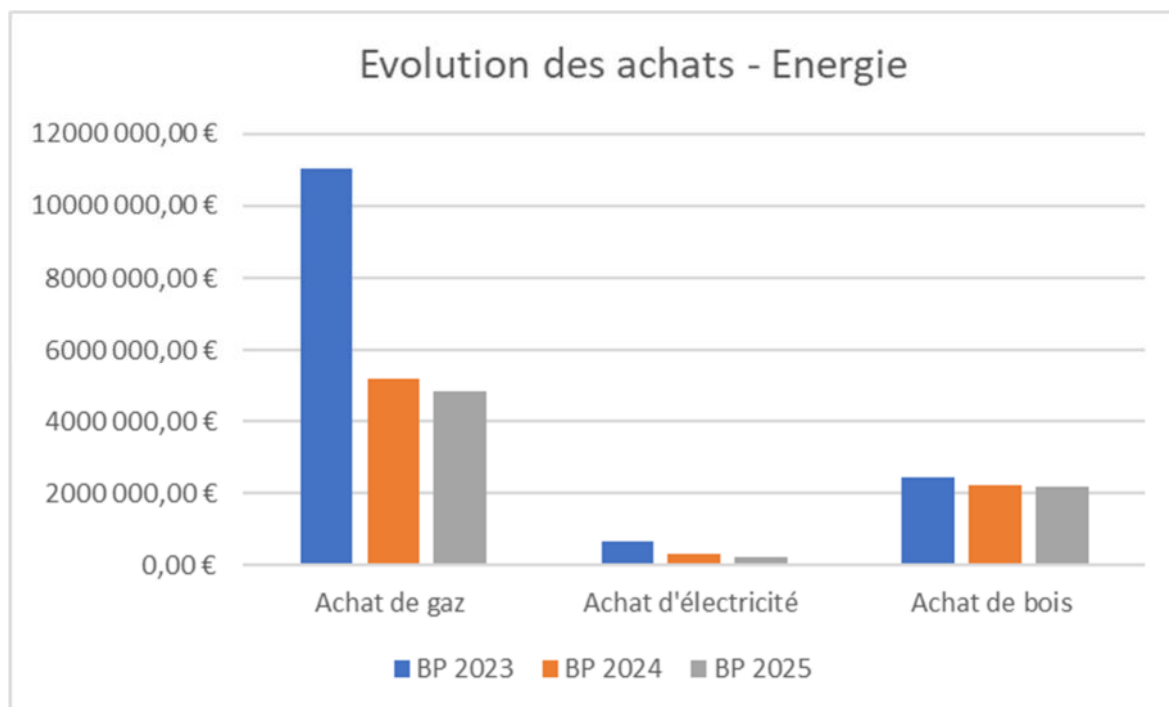
		BP 2023	BP 2024	BP 2025
DEPENSES	Charges générales	15 261 400,00 €	10 407 550,00 €	8 286 750,00 €
	Charges de personnel	913 400,00 €	932 000,00 €	1 061 000,00 €
	Autres charges de gestion courante	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €
	Charges de la dette (intérêts)	250 000,00 €	250 000,00 €	225 000,00 €
	Virement à la section d'investissement	58 530,00 €	832 180,00 €	4 399,00 €
	Charges exceptionnelles	7 000,00 €	7 000,00 €	4 000,00 €
	Ecritures d'ordre	5 418 300,00 €	2 563 030,00 €	4 613 030,00 €
	TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION	21 909 630,00 €	14 992 760,00 €	14 195 179,00 €

Les dépenses réelles sont de 9 577 750 € alors qu'elles étaient de 11 597 550 € en 2024.

Les principaux postes de dépenses sont les suivants :

- les charges générales pour 8,2 M€, dont 7,2 M€ destinés aux achats d'énergie (contre 7,74 M€ en 2024), dont voici ci-dessous la répartition et l'évolution

depuis le BP 2023 :



- les charges de personnel pour 1,06 M€ ;
- les amortissements et autres écritures d'ordre ne donnent pas lieu à des mouvements de trésorerie et représentent 4,6 M€, en forte augmentation par rapport au BP 2024 (2,5 M€). Cela est lié à la passation d'écritures de variation de stocks pour les quotas CO₂
- les intérêts des emprunts pour 0,22 M€ ;
- le virement à la section d'investissement diminue fortement et est proche de zéro pour ce BP 2025

Les recettes de la section de fonctionnement s'élèvent à 14 195 179 €.

		BP 2023	BP 2024	BP 2025
RECETTES	Résultat reporté	2 100 000,00 €	0,00 €	0,00 €
	Produits des services	16 908 000,00 €	13 439 000,00 €	11 577 422,00 €
	Autres produits de gestion courante	43 000,00 €	44 000,00 €	46 000,00 €
	Recettes exceptionnelles	0,00 €	0,00 €	356 132,00 €
	Ecritures d'ordre	2 858 630,00 €	1 509 760,00 €	2 215 625,00 €
	TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION	21 909 630,00 €	14 992 760,00 €	14 195 179,00 €

Elles portent pour l'essentiel sur :

- la vente de chaleur pour 9,4 M€ (9,6 M€ en 2024) et la vente d'électricité pour

1,9 M€ (3,6 M€ en 2024) ;

- les écritures d'ordre dont la gestion des quotas de CO₂ pour 2,2 M€ (1,29 M€ en 2024) ;
- les reversements du délégataire de la centrale de Rixheim pour 0,21 M€.

B - Section d'investissement

Le budget d'investissement s'élève à 13 523 625 €, en augmentation par rapport au budget 2024 (11 714 760 €).

DEPENSES		BP 2023	BP 2024	BP 2025
	Emprunts et dettes assimilées	1 260 000,00 €	6 260 000,00 €	3 760 000,00 €
	Immobilisations incorporelles	1 458 200,00 €	150 000,00 €	0,00 €
	Immobilisations corporelles	600 000,00 €	635 000,00 €	698 000,00 €
	Immobilisations en cours	380 000,00 €	380 000,00 €	1 570 000,00 €
	Opérations patrimoniales	112 603,00 €	2 780 000,00 €	5 280 000,00 €
	Ecritures d'ordre	2 858 630,00 €	1 509 760,00 €	2 215 625,00 €
	TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	6 669 433,00 €	11 714 760,00 €	13 523 625,00 €

Les dépenses se répartissent ainsi :

- 2,268 M€ pour des travaux et équipements sur la centrale de l'Illberg avec notamment :
 - 0,5 M€ le remplacement de la cheminée
 - 0,5 M€ pour le passage en basse pression
 - 0,33 M€ destiné à l'extension du réseau (Trianon Résidence et fin Restaurant Universitaire)
 - 0,3M€ pour divers travaux sur le réseau
 - 0,2M€ de travaux sur bâtiments
 - 0,M€ pour des travaux de transformation des bureaux
 - 0,15 M€ de matériel industriel ;
 - 0,04 M€ d'achats de matériel et prestations pour le Plan d'action ISO 50001
 - 0,05M€ d'acquisitions diverses (mobilier, véhicules, matériel bureau et informatique)
- le remboursement de l'emprunt pour 3,76 M€ (dont 2,5 M€ pour un remboursement temporaire) ;
- des écritures d'ordre pour 6,74 M€

Ces investissements sont financés par le biais :

- d'écritures d'ordre pour 4,6 M€, dont 3,1 M€ pour les stocks de quotas CO₂

- des opérations patrimoniales pour 5,28M€ comprenant notamment des remboursements temporaires d'emprunts
- de subventions à hauteur de 0,27 M€.

		BP 2023	BP 2024	BP 2025
RECETTES	Dotations, fonds divers	1 080 000,00 €	366 217,00 €	0,00 €
	Subventions d'investissement	0,00 €	0,00 €	270 000,00 €
	Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	5 173 333,00 €	3 356 196,00 €
	Virement section d'exploitation	58 530,00 €	832 180,00 €	4 399,00 €
	Opérations patrimoniales	112 603,00 €	2 780 000,00 €	5 280 000,00 €
	Ecritures d'ordre	5 418 300,00 €	2 563 030,00 €	4 613 030,00 €
	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	6 669 433,00 €	11 714 760,00 €	13 523 625,00 €

III - Budget annexe des transports urbains

Le Budget annexe des transports s'élève globalement à 114 964 174 € en 2025, en hausse par rapport au budget 2024 qui était de 107 088 188 €.

A - Section d'exploitation

La section d'exploitation s'équilibre en dépenses et en recettes à 85 995 172 € contre 82 527 878 € en 2024.

		BP 2023	BP 2024	BP 2025
DEPENSES	Charges générales	7 773 130,00 €	6 750 919,00 €	7 583 541,00 €
	Charges de personnel	720 000,00 €	740 000,00 €	740 000,00 €
	Atténuation de produits	600 000,00 €	600 000,00 €	500 000,00 €
	Autres charges de gestion courante	55 786 500,00 €	61 433 762,00 €	64 525 618,00 €
	Charges de la dette (intérêts)	2 060 000,00 €	2 078 197,00 €	1 484 987,00 €
	Dotations aux provisions	0,00 €	0,00 €	500,00 €
	Charges exceptionnelles	5 000,00 €	0,00 €	0,00 €
	Ecritures d'ordre	11 375 000,00 €	10 925 000,00 €	11 160 526,00 €
	TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION	78 319 630,00 €	82 527 878,00 €	85 995 172,00 €

Les dépenses réelles, d'un montant de 74 834 646 € (71 602 878 € en 2024), comprennent principalement :

- 62 M€ pour la DSP pour laquelle m2A reverse au délégataire l'ensemble de ses dépenses (contre 58,94 M€ au BP 2024) ;
- 1,06M€ pour les options dans le cadre de la DSP (Navette Mulhouse, Navette Wittelsheim et le transport d'élèves en situation de handicap), contre 0,91M€ au BP 2024 ;
- 4,35 M€ pour les crédits-bails mobiliers et immobiliers ;
- 0,62 M€ de redevances et droits de passage (0,58M€ au BP 2024) ;

- 0,81 M€ pour la Région dans le cadre de la maintenance du tram train ;
- 1,4 M€ pour les frais financiers de la dette ;
- 0,8M€ d'achat de gaz pour la station de compression ;
- 0,5 M€ pour le remboursement du versement mobilité ;
- 0,74 M€ pour les frais de personnel, montant identique à celui de 2024
- 0,35 M€ de taxe foncière.

Les dépenses d'ordre de fonctionnement s'élèvent à 11 160 526 € et sont consacrées aux dotations aux amortissements et aux provisions.

Les recettes réelles d'exploitation s'élèvent à 85 527 878 € contre 81 416 958 € en 2024.

		BP 2023	BP 2024	BP 2025
RECETTES	Produits issus de la fiscalité	46 340 000,00 €	50 200 060,00 €	52 000 000,00 €
	Produits des services	11 574 600,00 €	12 135 600,00 €	13 904 467,00 €
	Autres produits de gestion courante	523 110,00 €	523 298,00 €	688 288,00 €
	Subventions d'exploitation	18 771 000,00 €	18 558 000,00 €	18 093 905,00 €
	Reprises sur provisions	0,00 €	0,00 €	70,00 €
	Ecritures d'ordre	1 110 920,00 €	1 110 920,00 €	1 308 442,00 €
	TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION	78 319 630,00 €	82 527 878,00 €	85 995 172,00 €

Trois des principales ressources représentent 78,2 M€ (contre 75,05 M€ en 2024):

- 12,55M€ de recettes liées au transport de voyageurs, en hausse par rapport au BP 2024 (10 M€) ;
- une contribution prévisionnelle versée par le budget général de m2A , revue à la baisse à hauteur de 13,7M€ (alors qu'elle était de 14,85 M€ au BP 2024) ;
- 52 M€ de versement mobilité, en hausse par rapport au BP 2024 (50,2 M€).

S'ajoutent à ces 78,2 M€ les recettes suivantes :

- 1,17M€ de participations de communes liées aux abonnements jeunes ou à la mise en place de navettes (1,98M€ en 2024 car s'ajoutaient alors les abonnements seniors qui sont désormais directement payés par la ville de Mulhouse à SOLEA) ;
- une compensation versement transport de l'Etat de 0,35 M€ liée au relèvement du seuil de 9 à 11 salariés identique à celle de l'année dernière ;
- une subvention de la Collectivité européenne d'Alsace de 0,57 M€, en hausse

par rapport aux 0,52 M€ de l'année dernière ;

- un soutien de la Région de 3,2M€ ;
- une participation de l'Etat stable pour 0,6 M€ ;
- des recettes de 0,17 M€ pour la gestion des déplacements doux.

Les recettes d'ordre s'élèvent à 1 308 442€.

B - Section d'investissement

Equilibré en dépenses et en recettes, le budget prévisionnel d'investissement 2025 s'élève à 28 968 902 € contre 24 560 310 € au BP 2024.

Sur ce montant, les dépenses réelles représentent 27,2 M€ contre 22,99 M€ en 2024.

		BP 2023	BP 2024	BP 2025
DEPENSES	Emprunts et dettes assimilées	10 000 000,00 €	9 949 580,00 €	9 979 127,00 €
	Immobilisations incorporelles	702 000,00 €	1 201 000,00 €	1 039 650,00 €
	Immobilisations corporelles	3 270 750,00 €	3 768 000,00 €	6 931 000,00 €
	Immobilisations en cours	4 472 800,00 €	8 076 000,00 €	9 260 683,00 €
	Opérations patrimoniales	624 070,00 €	454 810,00 €	450 000,00 €
	Ecritures d'ordre	1 110 920,00 €	1 110 920,00 €	1 308 442,00 €
	TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	20 180 540,00 €	24 560 310,00 €	28 968 902,00 €

Les principaux postes de dépenses sont les suivants :

- un montant de 5,1 M€ destiné à l'achat de matériel de transport. Le montant s'élève à plus du double du BP 2024 car les commandes 2024 ont été décalées en 2025. Cela concerne notamment l'acquisition de bus standards GNV, minibus (dont 2 d'occasion) et bus articulés ;
- 2,5M€ prévus pour la convention de mandat prévue avec le délégataire ;
- 3,9 M€ de travaux ou d'aménagements sur le réseau tram train, montant fortement supérieur à celui de 2024 (2,75 M€) ;
- 1,03 M€ de frais d'études ou de logiciels ;
- 1,75M€ d'acquisitions de vélos (1,25M€ en 2024)
- 9,63 M€ de remboursement du capital de la dette, en légère baisse par rapport au montant 2024 de 9,9M€ ;

- 0,34M€ de remboursement de l'avance covid consentie par l'Etat en 2020.

Par ailleurs, 1,75 M€ sont destinés aux écritures d'ordre (transferts de subventions d'équipements en section de fonctionnement et charges à étaler sur plusieurs exercices).

Le financement de ce programme d'investissements passe par :

- un recours prévisionnel à l'emprunt de 15,6 M€, en hausse par rapport à celui du BP 2024 (12,26 M€), même si aucun emprunt n'a finalement été contracté en 2024 ;
- des subventions pour 1,75M€ ;
- une dotation de 11,4 M€ d'amortissement et d'étalement de charges.

		BP 2023	BP 2024	BP 2025
RECETTES	Dotations, fonds divers	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Subventions d'investissement	0,00 €	913 297,00 €	1 756 300,00 €
	Emprunts et dettes assimilées	8 181 470,00 €	12 267 203,00 €	15 602 076,00 €
	Virement section d'exploitation	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Opérations patrimoniales	624 070,00 €	454 810,00 €	450 000,00 €
	Ecritures d'ordre	11 375 000,00 €	10 925 000,00 €	11 160 526,00 €
	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	20 180 540,00 €	24 560 310,00 €	28 968 902,00 €

IV - Budget annexe de la zone d'activité économique (ZAE) de Bantzenheim

Suite à la fusion intervenue au 1^{er} janvier 2017 avec la Communauté de communes Porte de France Rhin Sud (CCPFRS), m2A est en charge de ce budget destiné à la création et à l'aménagement d'une zone d'activité économique sur le territoire de la commune de Bantzenheim.

Ce budget s'équilibre en dépenses et en recettes à 2 095 000€.

A - Section de fonctionnement

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à 1 155 000 €.

		BP 2023	BP 2024	BP 2025
DEPENSES	Charges générales	43 400,00 €	253 476,00 €	230 000,00 €
	Ecritures d'ordre	916 490,00 €	942 900,00 €	925 000,00 €
	TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CONSOLIDEES	959 890,00 €	1 196 376,00 €	1 155 000,00 €

		BP 2023	BP 2024	BP 2025
RECETTES	Produits des services	39 000,00 €	229 000,00 €	215 000,00 €
	Dotations, subventions et concours de tiers	13 376,00 €	13 376,00 €	0,00 €
	Ecritures d'ordre	907 514,00 €	954 000,00 €	940 000,00 €
	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	959 890,00 €	1 196 376,00 €	1 155 000,00 €

Les dépenses portent sur :

- des prestations de service et des frais d'aménagement pour 253 476 € ;
- la valorisation des terrains en stock pour 925 000 €.

De même montant, les recettes concernent :

- la cession de terrains pour 215 000 € ;
- des écritures de gestion de stock pour 940 000 €.

B - Section d'investissement

La section d'investissement s'élève en dépenses et en recettes à 940 000 €.

		BP 2023	BP 2024	BP 2025
DEPENSES	Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	3 000,00 €	0,00 €
	Immobilisations incorporelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Immobilisations corporelles	8 976,00 €	0,00 €	0,00 €
	Ecritures d'ordre	907 514,00 €	954 000,00 €	940 000,00 €
	TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	916 490,00 €	957 000,00 €	940 000,00 €

		BP 2023	BP 2024	BP 2025
RECETTES	Dotations, fonds divers	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	14 100,00 €	15 000,00 €
	Ecritures d'ordre	916 490,00 €	942 900,00 €	925 000,00 €
	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	916 490,00 €	957 000,00 €	940 000,00 €

Les dotations en dépenses et en recettes sont essentiellement liées à des écritures de gestion de stock de terrains.

V - Budget annexe de la zone d'activité Amélie IV

L'opération d'aménagement dite « Amélie IV » a pour objectif d'aménager un vaste espace dans le secteur de l'ancien carreau minier Amélie à Wittelsheim, dans l'objectif de pouvoir y accueillir des activités économiques structurantes à vocation industrielle.

Cette opération pourrait ainsi accueillir une usine de fabrication de batteries pour l'automobile, emblématique de la stratégie économique de l'agglomération qui promeut l'implantation d'activités industrielles nouvelles, susceptibles de prendre les relais des industries traditionnelles de l'agglomération en termes de développement de nouvelles technologies et de créations d'emploi.

Le projet de budget annexe 2025 prévoit l'engagement de démarches préparatoires qui pourront aboutir à la mise en œuvre d'un véritable site « clé en main » immédiatement disponible pour l'industriel : il s'agira notamment de l'acquisition du foncier par m2A auprès de la commune de Wittelsheim, unique propriétaire, du fait de la compétence de l'agglomération en matière de développement économique, ainsi que des études préalables environnementales, liées aux réseaux des concessionnaires (RTE, GRT Gaz) et à l'étude de déplacement de la centrale photovoltaïque.

Ce budget s'équilibre en dépenses et en recettes à 9 785 000€.

A - Section de fonctionnement

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à 4 892 500 €.

DEPENSES		BP 2023	BP 2024	BP 2025
	Charges générales	0,00 €	0,00 €	4 892 500,00 €
	Ecritures d'ordre	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	0,00 €	0,00 €	4 892 500,00 €

RECETTES		BP 2023	BP 2024	BP 2025
	Produits des services	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Ecritures d'ordre (constatation du stock)	0,00 €	0,00 €	4 892 500,00 €
	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	0,00 €	0,00 €	4 892 500,00 €

Les dépenses portent essentiellement sur :

- l'acquisition de foncier et frais en découlant pour 3,91M€
- des études pour 0,51M€
- des travaux de démolition pour 0,1M€
- des frais divers pour 0,37M€

De même montant, les recettes concernent les écritures de stock de fin d'année.

B - Section d'investissement

La section d'investissement s'élève en dépenses et en recettes à 4 892 500 €.

		BP 2023	BP 2024	BP 2025
DEPENSES	Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Immobilisations incorporelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Immobilisations corporelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Ecritures d'ordre (constatation stock)	0,00 €	0,00 €	4 892 500,00 €
	TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	0,00 €	0,00 €	4 892 500,00 €

		BP 2023	BP 2024	BP 2025
RECETTES	Dotations, fonds divers	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Paieement échelonné foncier	0,00 €	0,00 €	1 955 000,00 €
	Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	0,00 €	2 937 500,00 €
	Ecritures d'ordre	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	0,00 €	0,00 €	4 892 500,00 €

Les dotations en dépenses sont essentiellement liées aux écritures de gestion de stock de fin d'année.

Côté recettes, la section s'équilibre par l'inscription du paieement échelonné pour le foncier pour 1,95M€ et d'un emprunt pour 2,9M€.

Les chiffres clés 2025 à retenir

Population m2A	276 696 habitants (INSEE)
Nombre de communes	39 Communes
Président	Fabian JORDAN
Effectifs	1736 agents (chiffre 2024)

BUDGET 2025		
BUDGET PRINCIPAL		
	Fonctionnement	Investissement
	265,71 M€	122,71 M€
Dépenses	Dont - Charges de personnel 88,2M€ - Reversements aux communes 68,28M€ (65,28M€ au titre des ACTP et 3M€ au titre de la DSC) - Charges générales 39,5M€ - Subventions de fonctionnement : 19,57M€	Dont - Dépenses d'équipement 85,8M€ - Dépenses financières 21,6M€ - Dépenses pour compte de tiers 8,5M€
Recettes	Dont - Impôts, taxes, fiscalité : 171M€ (Fiscalité ménages 49,14M€) - Dotations 54M€ - Produits des services 35,2M€	Dont - Subventions d'investissement 10,7M€ - Ecritures d'ordre 17,8M€ - Emprunt prévisionnel 78,08M€

PPI	348M€ programmés sur la période 2020-2027 (dont 87,1M€ en 2025)
-----	---

Investissements annuels 2025	7,98M€
------------------------------	--------

BUDGETS ANNEXES		Fonctionnement	Investissement
	Eau	54,18 M€	22,32 M€
	Chauffage urbain	14,20 M€	13,52 M€
	Transports	86,00 M€	28,97 M€
	ZAE Bantzenheim	1,16 M€	0,94 M€
	ZA Amélie IV	4,89 M€	4,89 M€

TOTAL TOUS BUDGETS	426,13 M€	193,35 M€
	619,48 M€	

Autofinancement	11,2M€ (contre 16,4M€ en 2024)
Taux d'épargne brute	4,24% (contre 5,94% en 2024)

Dette	Encours de dette au 01.01.2025 (tous budgets) : 181,21M€ (dont 97,19M€ pour le budget principal) Taux moyen (tous budgets) : 2,56% (2,70% pour le budget principal) Durée résiduelle moyenne (tous budgets) : 8 ans et 5 mois (8 ans et 9 mois pour le budget principal) Capacité de désendettement (budget principal) : 8,6 ans
-------	---